Le Journal satirique du web
NET BUG
Février/Mars [n°14]
3 €

HACKING

Le « Phishing » monte en flèche >page 2
Un groupe de travail anti-spam >page 2
Le Hacker SDF plaide coupable >page 3
Le mot de passe de Word inefficace >page 4
Bluetooth, porte ouverte aux hackers >page 5
Les prédictions de 2004 >page 7

NET ECONOMIE

Loi sur l'économie numérique : les internautes entre le marteau et l'enclume >page 8
Microsoft déclare la guerre à Linux >page 10
Apple et HP signent un accord >page 11
Navigateur au long cours >page 12
USA : la loi anti-spam est passée ! >page 14
Dean et l'internet >page 15

INSOLITE

Tu es poussière et tu retourneras... >page 16
Des hommes d'action >page 17
Vas-y, fais péter... >page 18
Jésus sauve >page 19
Y'en a qui se font pas Chiu >page 20
Enfin diplômé >page 24
Etranges amours >page 24

Loi sur l'économie numérique : les internautes entre le marteau et l'enclume

Levée de pare-feu, pardon, de boucliers chez les fournisseurs d'accès internet (FAI) le 13 janvier dernier. A l'occasion d'une conférence de presse grandiloquente, l'Association des Fournisseurs d'Accès (AFA) menaçait de supprimer tous les contenus online (pages personnelles, forums, albums photoS et chats) si la loi pour la confiance dans l'économie numérique n'était pas corrigée. Adoptée le 8 janvier dernier au soir en seconde lecture par l'Assemblée Nationale, cette loi bouleverse le paysage internet français, du moins selon les FAI. Ces derniers montent donc au créneau, en maniant l'arme lourde. Florilège. « Les dispositions de la loi constituent une menace pour la liberté d'expression des internautes en France et un véritable danger économique pour tout le secteur Internet ». Aïe aïe aïe ! « Les députés (...) ont confirmé leur choix de vouloir instituer le filtrage de l'Internet dans notre pays », les FAI n'hésitant alors pas à comparer la France à des pays « fort peu démocratiques » comme la Birmanie, la Chine ou l'Iran, qui filtrent et censurent le réseau des réseaux.

>Suite page 8

Le « Phishing » monte en flèche

On connaissait la trouvaille de certains indélicats, que les anglos-saxons appellent le « phishing » (déformation de « fishing », pêcher du poisson) : vous envoyez un email émanant prétendument d'une banque, d'un organisme de crédit ou d'un site de paiement en ligne. Le contenu de ce mail invite le lecteur à cliquer sur un lien qui envoie sur un site pour y rentrer ses données confidentielles.

>Suite page 2

Le concours Lépine du web

La France n'a pas le monopole des inventeurs minables, qui tentent de résoudre à coup d'idées géniales les problèmes du quotidien. Certes, notre fierté nationale est fort bien représentée sur [http://www.concours-lepine.com/site.htm], avec les éloquents palmarès des années passées.

>Suite page 18

ISSN 1633-1257 - France métro, AND : 3 euros - DOM : 3.40 euros - BEL/LUX : 3.40 euros - CH : 5 FS - CAN : 4.95 $ca - MAR : 33 DH - Bimestriel - Printed in France/Imprimé en France
L 19046 - 14 - F: 3,00 € - RD

Le « Phishing » monte en flèche

>Suite de la page une

Par exemple, mot de passe et numéro de compte, en prétextant de la nécessité de vérifier les bases de données ou de mettre à jour les fichiers clients. La ficelle est un peu grosse, mais il arrive que cela fonctionne : on estime qu'en moyenne 5 % des destinataires se rendent effectivement sur le site indiqué. Depuis le mois de novembre dernier, cette arnaque a pris une ampleur considérable et rares sont les banques qui y ont échappé outre-Atlantique : plus de 120 millions de mails frauduleux auraient ainsi été envoyés pour le seul mois de décembre. La raison de cette recrudescence, un bug d'Internet Explorer récemment découvert, qui permet d'afficher une URL différente de celle vers laquelle le lien pointe en réalité. Il suffit pour cela d'inclure la chaîne de caractères "%01" dans le lien et d'y ajouter ensuite la véritable adresse. Les internautes croient donc se rendre sur [www.visa.com], ou sur [www.citibank.com] comme l'indique la barre d'adresse du navigateur, alors qu'ils se trouvent en réalité sur [www.geocities.com /pageperso_de_untel /arnaque]. Evidemment, ça incite nettement plus à la confiance, et le taux de retour est bien meilleur, pour les pirates en tout cas. Des clients de Paypal, Citibank, la Barclays Bank, Visa, eBay, la Bank of America ou Bank One et la Chase Manhattan et même Amazon ont ainsi été « sollicités » par ces arnaques. Les plus beaux sont ceux reçus par les clients de Citibank, avec notamment celui qui demande aux clients de s'identifier, en leur indiquant comme raison une enquête en cours sur le blanchiment d'argent, les fraudes à la carte bancaire et les réseaux terroristes. Le client honnête tremble et se connecte aussitôt, c'est sûr. Le Anti-Phishing Working Group, qui étudie ce type d'activité, estime que cette avalanche de mails va continuer et atteindre les banques européennes, tandis que la sophistication des attaques va augmenter. Mais pour l'instant, le bug d'Explorer constitue un véritable attrape-mouches pour les naïfs. On pourrait penser que Microsoft allait sortir rapidement un patch, mais il semble que cela ne soit pas aussi facile à programmer que prévu. La modification n'est donc pas incluse dans les premières mises à jour de l'année, disponibles au téléchargement sur le site de la multinationale du logiciel. Et à la place d'un patch, l'internaute trouvera une page web piteuse - l'article 833786 de la base de connaissances Microsoft (dont la première partie existe en français). Intitulée pompeusement « Étapes à suivre pour vous aider à identifier et à vous protéger contre les sites Web trompeurs (identité usurpée) et les liens hypertextes

nuisibles », elle aligne quelques centaines de lignes qui se résument à ce seul conseil, que nous citons mot pout mot : « Le moyen le plus efficace pour vous protéger des liens hypertextes nuisibles consiste à ne pas cliquer dessus ». Grandiose. Autre possibilité, taper du code JScript dans la barre d'adresse du navigateur, pour afficher l'URL réelle dans une fenêtre Jscript. Encore faut-il que le petit épargnant moyen aie une idée de ce qu'est du code. En attendant, les ingénieurs travaillent au problème. Mais bon, il y eu la période des fêtes, le mal de crâne du nouvel an dû au mauvais champagne californien, tout ça. Les consommateurs attendront donc. Mais le pire, c'est peut-être l'attitude de certaines banques, qui ne mettent sur leur site web qu'un lien « Attention aux e-mails frauduleux » bien caché en bas de l'écran (en tout petit à côté de « conditions générales » et « contacter le webmaster »). Certaines banques ne mettent tout simplement aucun avertissement. Rares sont celles qui affichent un message bien visible sur la page d'accueil. Vous avez dit irresponsables ? On attend avec impatience la réaction des banques françaises.

Bien mieux que la fête des mères [PersonalFirewallDay.org]

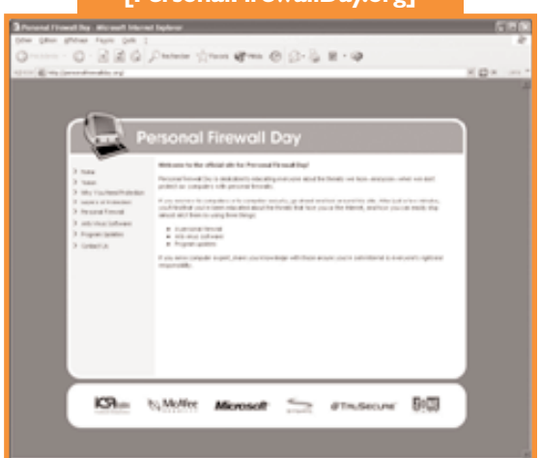

Microsoft, Network Associates, Sygate, ZoneLabs et TruSecure se sont associées pour créer et promouvoir la « journée du firewall personnel », dont le but est de faire comprendre au grand public l'importance d'utiliser un pare-feu et des antivirus. Axée autour d'un site graphiquement assez simple, cette campagne donne aussi des conseils pour se protéger des virus, des vers, des hackers et pour garder secrète son identité online. Destiné aux utilisateurs novices qui n'ont jamais entendu parler d'un pare-feu, le site possède un contenu très basique. Le porte-parole de l'association a déclaré « si vous trouvez que le site est trop simple, c'est probablement que vous savez déjà vous protéger ».
On dirait une déclaration à la Microsoft.

Un groupe de travail anti-spam

Plusieurs sociétés viennent de créer un groupe de travail anti-spam pour contrer cette pratique. Le ISP Messaging Anti-abuse Working Group a pour but de développer des méthodes de prévention et d'attaque des spammers, qui permettraient de tuer le spam dans l'œuf. Parmi les sociétés fondatrices, on trouve Openwave dont c'est le cheval de bataille, mais aussi Bell Canada, NII Holding ou Internet Initiative Japan. Rich Wong, d'Openwave, a déclaré que « le feu fait rage dans le monde des réseaux câblés, et nous allons tenter de le circonscrire ». Un enjeu d'autant plus important pour Openwave, que celui-ci commercialise un système d'outils pour téléphones portables (incluant un navigateur internet) : on considère désormais que les premiers virus et spams pour téléphones portables devraient arriver dans le courant de cette année. La technique utilisée par le Working Group sera de créer une base de données commune relative aux spammers, mais aussi une architecture standardisée et des process définis pour lutter contre eux. Cela aura pour effet de pratiquer le filtrage anti-spam non plus dans la boîte de l'utilisateur, mais sur le réseau lui-même, pendant le transport du mail. Egalement inscrit dans les objectifs, une charte de bonne conduite des FAI. Belle initiative.

Microsoft doit obéir, sinon...

Petite modification de quelques lignes de code pour Windows XP : répondant à une injonction du ministère américain de la justice, Microsoft reconnaît que la fonctionnalité « Acheter de la musique sur Internet » de son OS viole une disposition de l'accord antitrust signé avec le gouvernement en novembre 2002. En effet, lorsque l'on clique sur ce lien situé dans le dossier « Ma Musique », c'est automatiquement Internet Explorer qui se lance, même si vous avez choisi et installé un autre navigateur. Explorer lance alors Windowsmedia.com, même si vous voulez aller sur un autre site. D'après la firme de Redmond, la mise à jour de XP devrait être disponible en février, au plus tard début mars. Mais soucieuse de ne pas perdre la face, Microsoft indique que ce n'est pas parce qu'on leur a demandé qu'ils retirent cette fonctionnalité, mais parce que ça les arrange. Ben voyons.

Un hacker chinois meurt en prison

La secte Falun Gong, qui prône de façon non violente un mélange de Bouddhisme, de Taoïsme et de gymnastique traditionnelle chinoise, est interdite dans son pays. Pour protester contre le mur du silence érigé par Pékin, la secte organise parfois des manifestations éclair et toujours silencieuses sur la place Tien-an-Men par exemple. Mais en 2002 elle frappe plus fort : un groupe de 15 « hackers » pirate pendant 40 minutes une télé locale, et diffuse des pubs pour Falun Gong. La plupart des membres du commando sont capturés, sévèrement battus, torturés à plusieurs reprises. L'un d'entre eux vient d'y laisser la peau : décédé le 26 décembre dernier, son corps a été incinéré le lendemain (pratique pour masquer les traces de coups). Effectivement, la démocratie a du chemin à parcourir en Chine. Quand on pense que la Chine a récemment estimé qu'il lui fallait concevoir un système d'exploitation indépendant, à la place des fils du Ciel, on ne se réjouirait pas trop : la fibre patriotique mise de côté, il y a fort à parier que ledit système sera truffé de spywares résidents, de dispositifs de filtrages et peut-être même de systèmes de dénonciation en tâche de fond. Et pourquoi pas, de fabrication automatique de preuves de culpabilité. C'est le progrès !

BRÈVES

▶ Le hacker SDF plaide coupable

Surnommé le « hacker SDF » parce qu'il squattait chez des copains dans la région de San Francisco, le jeune Adrian Lamo vient de plaider coupable dans l'affaire du New York Times. Lamo s'était introduit sur le réseau du quotidien et avait passé des commandes de plusieurs milliers de dollars sur les sites d'information auxquels souscrit la rédaction du Times. Il risque une peine de 6 à 12 mois de prison. Agé de 22 ans, le hacker a déclaré « je suis conscient d'avoir franchi une limite qui ne doit pas être franchie », et a ajouté qu'après être relâché, il se verrait bien journaliste. C'est ce qui s'appelle prendre les juges pour des truffes.

Petit défaut de sécurité sur Mac OS X

[http://www.jiiva.com/superscrubber/]

Depuis qu'il n'est plus entièrement propriétaire, le système de chez Apple peut intéresser plus de pirates, hackers et autres scripts kiddies. En effet, puisqu'il se base sur Unix, hacker sur Mac OS X n'exige plus d'acquérir des connaissances ésotériques parfaitement inutiles ailleurs. Parmi les failles possibles, la faculté qu'ont le système ou les applications d'effectuer des copies des données sur lesquelles vous travaillez, copies qui sont effacées lorsque la tâche est achevée, par exemple à l'occasion d'une impression. Mais il peut arriver que ces fichiers ne soient pas effacés ou que des fragments subsistent. Ennuyeux, si l'on travaille sur des données confidentielles. La société Jiiva a donc développé un petit logiciel nommé AutoScrubber destiné à Mac OS X version 10.2 (la dernière) qui surveille en permanence les duplications de fichiers, et s'acharne à les effacer tous. Ainsi, lorsque vous supprimez un fichier de votre disque dur, toutes les éventuelles copies ou morceaux de copies sont effacées par AutoScrubber. C'est un peu comme la poursuite des fichiers « temp » sous Windows... Une version de démo existe (mais on ne risque pas de voir grand-chose puisqu'il efface principalement les fichiers cachés !) et le logiciel lui-même vaut 60 $. Une version plus étoffée, SuperScrubber, permet par ailleurs de débarrasser entièrement un disque dur des informations qu'il contient, ce que les outils livrés par Apple ne permettent pas de faire, puisqu'il reste toujours des traces (c'est comme ça qu'Al-Qaeda s'est fait avoir en Afghanistan, un disque dur fraîchement formaté ayant été retrouvé par l'armée américaine a quand même dévoilé tous ses secrets). Notre conseil : un bon électro-aimant, ou quelques coups de marteau feront aussi bien l'affaire. A ceci près qu'ensuite, il sera plus difficile d'utiliser le disque.

> **C'est comme ça qu'Al-Qaeda s'est fait remarquer en Afghanistan...**

BRÈVES

▶ Dans les bras de Morpheus

La dernière version de Morpheus, la 4, est disponible chez Steamcast Networks. Compatible avec les réseaux de Peer-to-peer comme Gnutella, Kazaa, ou iMesh, elle permet de masquer l'adresse IP de votre ordinateur en envoyant les requêtes sur des serveurs dédiés. En revanche, elle est truffée de Spywares. C'est vous qui voyez...

▶ Sinit, enfer des ordinateurs

Le réseau Peer-to-Peer Sinit serait une terre de propagation de virus, selon les firmes Sophos et ClearSwift. Utilisant une technologie de cryptage qui encode les fichiers transmis qui empêche de modifier le code des virus, Sinit pourrait servir au lancement d'un ver extrêmement dévastateur, en infectant tous les ordinateurs connectés en quelques minutes.

Du plomb dans l'aile

Les services de sécurité aéronautiques sont sur les dents. Depuis que les autorités américaines sont passées en « alerte orange », tous les passagers à destination des Etats-Unis mais aussi d'autres pays du monde doivent subir de nombreux contrôles au départ, et des comptages incessants de passagers lors des escales techniques. Les agences de sécurité internationales essaient de compiler leurs listes de terroristes présumés ou de simples suspects (rien qu'aux Etats-Unis il y avait 9 listes différentes avant les attentats du 11 septembre). Alors quant à tout cela s'ajoute le vol (c'est le cas de le dire) d'ordinateurs contenant des données, l'inquiétude grandit. Car la société Airline Reporting Corporation, spécialisée dans les transactions informatiques pour les compagnies aériennes, vient de se faire voler deux ordinateurs à son siège américain. L'une de ces deux machines contenait de nombreux dossiers d'enregistrement de vol, avec les données des cartes bancaires et les différents éléments d'état-civil de passagers d'United Airlines, Northwest, Delta Airlines et American Airlines. La fraude bancaire qui pourrait en résulter inquiète surtout les clients, mais les autorités anti-terrorisme pensent que certaines de ces données pourraient être utilisées à des fins encore plus malfaisantes, comme la fabrication de faux papiers, à partir de vrais noms, papiers évidemment destinés à des terroristes. Les auteurs du larcin, si ce sont des terroristes, sont retors au point d'avoir aussi piqué un rétro-projecteur et un écran, et peut-être quelques crayons. Ce sont probablement les mêmes qui avaient fait embarquer un de leurs comparses, un nourrisson âgé de quelques mois, sur un vol Air France à destination de New York : un avion qui a dû rester sur le carreau avant que la police française, émue par les pleurs du terroriste, ne relâche le nourrisson. Visiblement, les spécialistes américains de la sécurité se recrutent aussi au biberon.

> **Certaines données pourraient être utilisées à la fabrication de faux papiers...**

Le mot de passe de Word inefficace : c'est pas grave !

En novembre dernier, la société Guardeonic Solution informait Microsoft que la fonction de protection par mot de passe de Word pouvait facilement être hackée. Début janvier, les étapes nécessaires ont été publiées sur le web, rendant donc désormais la chose probable. Comment faire ? Il suffit de renommer le fichier Word concerné en .Html et de lire le code en clair. Réponse du géant du logiciel : cette fonction est destinée à faciliter la collaboration entre des personnes qui travaillent sur un même projet, elle n'est pas destinée à assurer une sécurité complète (enfin entre rien du tout et complet, il y a une marge). Selon Microsoft, les utilisateurs réellement soucieux de sécurité devraient investir dans des solutions de signature digitale, voire adopter Acrobat Reader qui intègre lui un vrai process de sécurité. Que diriez-vous si le fabricant de la voiture que vous venez d'acheter vous indiquait que le frein mis à disposition du conducteur n'est pas véritablement destiné à freiner, et que les usagers soucieux de sécurité devraient investir dans un frein adaptable ? A la décharge de Microsoft, la société avait reconnu cette faille peu de temps après en avoir été prévenue.

Blaster est toujours là

Le vers Blaster, ou MSBlast, apparu en août dernier, a été éradiqué de la plupart des machines d'entreprises dotées d'une politique de sécurité digne de ce nom. Mais Microsoft vient de déclarer que de très nombreux usagers privés étaient toujours infectés, et n'avaient pas eu connaissance de l'existence de cet animal logique peu commode (il faut tout de même vivre au fond d'une grotte). Aujourd'hui, les performances de leur PC se dégradent lentement et leur machine continue d'envoyer le vers sur le réseau, ce qui provoque un engorgement d'internet. Microsoft espère que les journalistes vont passer l'information. Voilà qui est fait. Mais si vous lisez Netbug et que vous n'avez jamais entendu parler de Blaster, il faudrait aussi acheter des lunettes.

Ci-git... [http://gxpmall.bizland.com/Tombstone.htm]

Quelques épitaphes figurant sur des tombes anglo-saxonnes. Comme celle-ci : « je vous l'avais dit que j'étais malade ! ».

PALMTOPS

Palm, PocketPC, Psion, Smartphones et gadgets hi-tech
En kiosque avec 1 CD !

www.palmtops.fr

Bluetooth Class 1 :
la porte ouverte aux hackers ?

Nous évoquions voici quelques temps les problèmes de sécurité dûs au WiFi. Mais le danger semble désormais provenir aussi des produits Bluetooth, selon la firme @stake [www.atstake.com], un cabinet spécialisé dans la sécurité informatique. Bluetooth est un protocole de communication sans fil à rayon d'action court, destiné aux PAN (Personal Area Network), les réseaux personnels. Il permet par exemple de connecter un PC à une imprimante, un téléphone portable à une oreillette, etc. Il existe trois classes de produits Bluetooth, la Classe 1 étant la plus puissante : son rayon d'action est d'environ 100 mètres. Jusqu'alors assez rares, les produits équipés de Bluetooth Class 1 sont de plus en plus nombreux. Selon @stake, le problème c'est que ce sont quasiment par définition des produits mobiles : PC portables, PDAs ou smartphones. La sécurité au niveau local de ces engins est généralement beaucoup plus faible que celle des réseaux d'entreprises dont ils sont issus, ce qui en fait une cible de choix pour les pirates. Car même si un produit est réglé sur « n'accepter aucune connexion », il répond tout de même aux demandes concernant son nom et les services qu'il est capable de délivrer. Il est donc potentiellement attaquable. Par ailleurs, les réglages en usine ou les bugs peuvent être source de problèmes. Ainsi, certains téléphones peuvent garder les informations de connexion et d'appairage, tandis que Windows conserve dans la Registry une trace de tous les périphériques qui ont été connectés à l'ordinateur par le passé. Côté logiciel, le standard OBEX associé aux périphériques Bluetooth, qui permet d'échanger des informations comme les rendez-vous, les adresses ou des cartes de visite, pourrait également permettre de se connecter à une machine pour y aspirer toutes les données. OBEX est également utilisé par le protocole IrDa, mais à moins d'1 mètre, évidemment c'est plus difficile de hacker en toute discrétion. Il ne faut pas paniquer, mais il est temps de se poser des questions sérieuses sur Bluetooth, déclare @stake.

> **Il ne faut pas paniquer, mais il est temps de se poser des questions sérieuses sur Bluetooth, déclare @stake**

Il est pourtant très simple de ne pas courir de risques : d'abord ne s'équiper qu'en périphériques Class 2, car si vous avez besoin de couvrir une distance de 100 mètres c'est peut-être le Wi-Fi qu'il vous faut (mais d'autres problèmes de sécurité se posent alors), mais surtout il suffit de désactiver la liaison radio Bluetooth pour se mettre à l'abri. Si vous n'utilisez pas la connexion de manière permanente (ce qui est la plupart du temps le cas, sauf pour les oreillettes et les téléphones mobiles), le fait de mettre la radio en mode « Off » évite bien des surprises et permet d'économiser de la batterie ! Une précision qu'@stake se garde bien d'aborder, comme c'est curieux... Chercheraient-ils à vendre des conseils en sécurité ?

On se gondole [http://www.sambarcroft.com/pages/Livio/livio.htm]

Passionné de voitures et de Ferrari, le sculpteur vénitien Livio de Marchi s'est fabriqué une réplique flottante et en bois de F50, qu'il promène sur le Grand Canal quand ça lui chante. Il est donc le seul vénitien à conduire une voiture à Venise. Quel talent.

Windows n'est qu'un gros trou [http://www.vnunet.com/News/1152037]

Intéressante, cette rubrique publiée par Steve Bale de ArmourSoft. L'auteur rend honneur à Bill Gates, en expliquant que c'est ce geek boutonneux qui a fait vaciller les systèmes fermés et les stations de travail, car même si c'est IBM qui a commercialisé les premiers PC (on disait « compatibles IBM » à l'époque), c'est Windows qui a permis leur installation sur les bureaux de la planète entière. Manque de bol, à l'époque les réseaux n'existaient quasiment pas, et Bill a conçu ses OS autour du concept de station de travail unique, et non d'élément d'un réseau. Par la suite, cela a été rectifié en créant des patches (déjà) qui intégraient à la fois les protocoles de communication et une sécurité basique. Pour se débarrasser du problème, Microsoft a placé un pouvoir absolu dans les mains de l'Administrateur Réseau, personnage clef qui a accès à toutes les données de l'entreprise, depuis la paie des salariés jusqu'à la nouvelle stratégie ou aux e-mails du PDG ! Un administrateur qui en sait beaucoup trop, donc, et qui peut même se révéler dangereux, surtout lorsque c'est une société extérieure qui remplit ce rôle. Qui vous dit qu'elle ne travaille pas pour votre concurrent, ou pour quelqu'un qui ne devrait pas connaître les informations que votre administrateur a en sa possession ? Qui vous dit que votre administrateur, s'estimant sous-payé ou pas assez respecté, ne va pas introduire quelques bombes logiques dans le système ? Steve Bale termine en indiquant que c'est prendre la notion de l'Open System dans une acception un peu particulière. Enfin, il indique que l'initiative de sécurité de Microsoft, dénommée « Trustworthy Computing » ne devrait probablement pas produire d'effets avant dix ans. D'ici là, on a le temps de passer à Linux...

HS spécial flash

Sur le CD :

Flash MX- Dreamweaver MX + les exemples des rubriques pratiques

www.horsseriestudio.com

Kazaa, paradis des virus

Selon une étude de la firme TruSecure effectuée sur près de 5 000 fichiers téléchargés sur une période de un mois, 45 % des fichiers exécutables issus de Kazaa contenaient des virus, des vers ou des chevaux de Troie. Dans certains cas, les programmes téléchargés avaient intentionnellement été conçus pour intégrer un virus, dans d'autres cas les virus se répandaient sur le réseau en se copiant sur les répertoires de téléchargement. Certains se dupliquent dans les répertoires de l'utilisateur et contaminent les fichiers pour pouvoir à nouveau se répandre lorsque l'internaute se connecte et propose ses fichiers. Le comportement des virus n'est généralement pas destructif, mais cela ne fait pas du bien tout de même : certains s'emparent de données personnelles, d'autres extraient les profils de login de MSN Messenger ou AOL Instant Messenger, d'autres encore se servent de votre machine pour effectuer des attaques de Denial of Service, voire tout simplement pour expédier des spams. Vous avez pensé au préservatif ?

Vous êtes beau [http://www.thebarf.com/winkerman3/]

Vous vous trouvez moche ? Faites un tour sur cette page, vous vous sentirez mieux. Ce n'est pas beau de se moquer.

Mitnick ta mère [www.freekevin.com]

Le hacker le plus misérable de toute l'histoire de l'humanité, Kevin Mitnick, fait régulièrement des titres (tout aussi misérables) dans Netbug avec ses histoires farfelues. Ce coup-ci, il frappe vraiment très fort : il vient de proposer une récompense aux hackers de la planète qui veulent bien lui raconter leur histoire. Mitnick est en train d'écrire un livre sur le piratage pour l'éditeur John Wiley. Hélas, il n'a pas d'idées, et en plus la justice américaine lui a interdit de raconter ses propres exploits jusqu'en 2010, date à laquelle ils feront partie de la préhistoire et n'intéresseront donc plus que les archéologues de l'informatique. La plus forte récompense peut atteindre 5 000 dollars (ce n'est pas lourd) indique le site du pirate. Les hackers intéressés devront soumettre une histoire authentique qui combine des aspects techniques, physiques et sociaux. Une sorte de James Bond, quoi. Titré de L'art de l'intrusion, le livre pourrait sortir avant la fin de l'année et racontera les « histoires les plus étonnantes dans l'histoire du hacking ». Mitnick recherche des hacks sophistiqués, pas des petits exploits basiques de script kiddies. Il lui faut du grand, du bon : des hacks sur des cibles gouvernementales, sur des universités, du haut niveau. L'identité des auteurs sera tenue secrète, ils ne risquent donc rien (de la part d'un type qui a passé de nombreux mois en prison, la promesse paraît difficile à tenir). Il demandera d'ailleurs des preuves que le hacking a bien été effectué, comme des données confidentielles ou des captures d'écran. Mais comme il n'est pas sûr d'avoir le droit, il faut d'abord qu'il demande à son avocat. Rassurant ? Connu dans la communauté des hackers comme un authentique « lamer », un gros nul, Mitnick vient probablement de reculer de quelques cases de plus dans l'estime de ceux qu'il voudrait voir comme ses pairs.

Attention aux vieux PC neufs

La firme de sécurité Sophos PLC vient d'adresser une mise en garde générale : l'année 2004 devrait voir une augmentation exponentielle des virus. Sophos conseille donc fort astucieusement de s'équiper d'anti-virus sur les PC et sur les passerelles d'accès internet. Elle ajoute également un conseil pas si idiot que ça : l'achat de machines neuves est une source de vulnérabilité importante, puisqu'un PC disponible dans le commerce a généralement été produit plusieurs mois auparavant. A l'installation, il est donc nécessaire de mettre à jour le système avec tous les patches sortis depuis la fabrication de la machine : ça fait généralement quelques méga-octets. Selon Sophos, des centaines de nouveaux virus apparaissent tous les mois. Un PC fabriqué 3 à 4 mois avant est donc particulièrement vulnérable.

Découvrez le magazine de la programmation facile !

En kiosque avec 1 CD-Rom

www.codermag.com

Nouveau cheval de Troie pour XP

Un nouveau virus dénommé Xombe ou Dloader-L vient d'apparaître. Présenté par email comme étant un patch urgent de Windows XP, l'exécutable winxp_sp1.exe se connecte à un site web d'où il télécharge un autre programme, Mssvc-A qui est le véritable virus, en fait un cheval de Troie. Le but de ce dernier est de lancer des attaques de Denial of Service sur diverses cibles. Mais le système est assez bas de gamme, car le programme est incapable de se reproduire tout seul : il doit nécessairement être envoyé par spam. Il convient de rappeler à nos lecteurs distraits que Microsoft n'envoie jamais de patch par email. Il leur arrive même de ne pas programmer de patch pour des failles connues, alors vous pensez !

Un vers dans MSN Messenger

Un vers destiné aux usagers de MSN Messenger est en train de se répandre, selon IDG. Joliment dénommé Jitux.A, ce vers se présente sous la forme d'un message qui contient une URL et invite à cliquer dessus. Cela lance le téléchargement d'une application qui se loge en mémoire et lance le même message à tous vos contacts, toutes les cinq minutes. D'après la firme antivirus Panda, il n'y aurait pas d'autres effets, et aucune action destructive. De l'art du virus inutile.

De sang-froid

Un jeune pirate américain a été arrêté à son domicile dans la banlieue de Detroit, pour avoir pénétré illégalement sur le réseau d'une entreprise de stockage frigorifique. Entré par une faille de sécurité, le pirate a (bêtement) utilisé la connexion Wi-Fi non sécurisée d'un voisin de l'entrepôt, puis il s'est emparé des commandes d'un logiciel qui gère la température des chambres froides. Quelques caisses de poissons surgelés ont ainsi été rendues impropres à la consommation après que la température de stockage soit passée au dessus de 5°. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de dollars. La police a intercepté le jeune hacker, tout simplement en sniffant son ordinateur à l'aide d'un logiciel adapté : le pirate piraté, en quelque sorte. Surprise, il était sur place, ce qui a facilité le travail de la police. Bien que mineur, l'adolescent risque une peine de prison ferme, ou des travaux d'intérêt général si le procureur n'aime pas le poisson.

Linux : petits problèmes de sécurité

Ne rêvons pas : il n'y a pas que Windows qui a des bugs.

L'association polonaise ISEC Security Research a publié récemment une vulnérabilité critique dans le noyau de Linux, pour toutes les versions à partir de la 2.6. Le composant concerné, appelé mremap, gère la mémoire virtuelle, et se voit utilisé de façon dynamique par les programmes qui ont épuisé ou qui n'utilisent pas la taille mémoire qui leur est allouée. Un pirate pourrait créer une zone mémoire virtuelle qui soit invalide, ce qui aurait pour effet de déstabiliser le système, voire qui permettrait même de prendre le contrôle total de la machine. La bonne nouvelle, c'est que cette attaque doit se faire depuis l'intérieur : une attaque externe requiert en effet d'avoir un accès utilisateur sur la machine, puis d'écrire du code pour exploiter la faille. C'est la seconde faille critique du noyau publiée en quelques semaines (la précédente concernait une vulnérabilité du noyau qui avait permis a des pirates d'attaquer les serveurs de la distribution Debian, comme nous le relations dans notre dernier numéro). Pour ce nouveau problème, une mise à jour du noyau a été publiée très rapidement, reste à l'implémenter sur les différentes distributions disponibles. Linuxiens, tremblez !

Les pots de miel reviennent à la mode [http://www.securityfocus.com/printable/infocus/1740]

Inventés il y a belle lurette, périodiquement abandonnés puis remis au goût du jour, les pots de miel ou « Honeypots » sont à nouveau sous les feux de la rampe. Il s'agit d'installer une pseudo-machine sur un réseau, assez facile à cracker mais « monitorée » en permanence : son seul propos est de donner des informations sur l'éventuel pirate, pour permettre de le contrer voire de le coincer. La machine peut être virtuelle ou réelle. L'article très complet de Laurent Oudot (un technicien du CEA très actif sur [http://www.frenchhoneynet.org/] et membre du team Rstack [http://www.rstack.org/]) permettra de faire un tour précis de la question.

Les prédictions de 2004 [http://www.computerworld.com/securitytopics/security/story/0,10801,88113,00.html]

Pas besoin d'être voyante pour estimer le futur du piratage et du hacking en 2004 : un petit jeu auquel les experts en sécurité se sont tous livrés. Parmi les analyses les plus intéressantes, celle de Peter Gregory sur ComputerWorld, une filiale d'IDG. Il estime que les attaques vont augmenter, bien sûr, mais que l'attitude et la réactivité des entreprises seront meilleures. Côté spam, on va assister à l'explosion de la ponctuation aléatoire, pardon, de la p,o,,ñ,c.t,,u_a.t.l..0.n a.l..é,,t,o,i.r-e : puisque les systèmes anti-spam filtrent des mots-clefs, il suffit d'écrire les lettres de manière lisible, mais pas en groupe, et le tour est joué. Par ailleurs, les messages de Spam vont être envoyés par le biais d'adresses IP qui ne pointent pas vers des DNS : cela permet d'éviter le filtrage par serveur de noms. C'est un problème sérieux, car le coût du spam est réel, à la fois en terme d'encombrement des réseaux, d'engorgement des boîtes mail, de temps de process. Mais les outils devraient s'adapter et trouver de nouvelles parades... jusqu'à la prochaine fois. Les outils de filtrage de sites vont devenir monnaie courante dans les entreprises et l'usage de messageries instantanées devrait être restreint par les administrateurs, car les messages sont envoyés sans encryption à travers l'internet. Par ailleurs, l'usage de firewalls personnels va se répandre, particulièrement sur les portables qui peuvent se trouver contaminés par des vers alors qu'ils sont à l'extérieur du réseau, par exemple au domicile d'un employé. Toujours côté personnel, si les mémoires Flash sur port USB se sont répandues et permettent à certains employés d'emporter des informations confidentielles, avec les risques que cela comprend, il ne faudra pas chercher à les interdire, mais à mettre en place une politique pour régler ce problème. Si les organismes et les services gouvernementaux ont des moyens de plus en plus sophistiqués pour traquer le hacker, certains pays n'ont pas légiféré ou sont laxistes dans la lutte contre les pirates : les attaques de Denial of Service lancées contre des sites, avec demande de rançon pour stopper l'attaque, devraient donc être en augmentation et devenir une part importante du cyber-crime organisé. Pour lutter contre ce phénomène, les gouvernements vont probablement mettre en place des traités internationaux. L'auteur note enfin que les hackers réagissent de plus en plus vite après la découverte d'un bug, notamment ceux de Microsoft : c'est parfois une question d'heures pour voir surgir des attaques sophistiquées. Raison pour laquelle Microsof a lancé un programme de récompense à ceux qui dénonceraient des hackers. La conclusion principale de l'article : ne vous connectez à internet que lorsque c'est nécessaire...

Partagez
vos informations
et vos expériences
sur notre forum
www.netbug.fr

Loi sur l'économie numérique : les internautes entre le marteau et l'enclume

>Suite de la page une

Point d'orgue de l'argumentaire, « à terme, ces dispositions entraîneraient la suppression des services communautaires, de communications et d'informations qui sont le cœur de l'Internet ». Rien que ça ! Estocade finale, la défense de l'e -mail : « sous couvert de lutter contre la piraterie, l'Assemblée Nationale a porté atteinte au caractère sacré du courrier électronique ». Le caractère sacré du courrier électronique, nous laisse pour notre part un peu songeurs, mais bon. Si les FAI voient la sainte vierge partout, c'est leur droit. Pour lutter contre cette législation inique, les fournisseurs ont donc mis en place une pétition en ligne sur [http://www.afa-france.com/actions /petition.php]. C'est que Wanadoo, Tiscali ou Club-Internet n'ont sans doute pas les moyens de se défendre tout seuls ! Heureusement pour eux il y a le gentil internaute Français qui va sans nul doute bondir.

A l'attaque !

Avant de brandir avec le bon peuple le sabre de la défense des libertés, pour en avoir le cœur net nous avons lu pour vous cette fameuse loi, qui revient de loin puisqu'elle avait déjà été analysée en première lecture voici un an, provoquant à l'époque un tollé général car elle prévoyait effectivement quelques dispositions très négatives. Même modifiée, elle reste tout à fait indigeste, et les renvois aux textes existants sont nombreux (code pénal, code des Postes

et Télécommunications, etc.) ce qui n'allège pas la lecture. Les meilleurs juristes et les experts internet de Netbug ont tenté d'évaluer la portée du texte, dont la rédaction s'est appuyée sur les travaux des spécialistes du ministère de l'Intérieur, et sur les conclusions du Forum des droits de l'internet. Forum est un mot un peu large : il s'agit en réalité d'un groupe de travail composé de sociologues, juristes, techniciens et de représentants des ministères de l'intérieur et des affaires sociales ainsi que de la CNIL et de syndicats. Pourquoi les syndicats, on se le demande encore... Tous ces braves gens ont planché pendant 7 mois sur le sujet... Bref. La loi porte modification de plusieurs lois précédentes, de codes divers et variés. Son principal défaut est le manque de précision : soucieux de fixer un cadre général, le législateur a choisi des termes un peu vagues qui laissent le champ à une libre interprétation. Comme celle faite par les FAI, selon laquelle la nouvelle loi impose le filtrage de l'accès Internet par les fournisseurs d'accès, impose une surveillance générale a priori des contenus web (chats, forums, pages perso...) et enfin ne considère plus les courriers électroniques comme de la correspondance privée. Une lecture de la loi à l'avantage des FAI, qui cherchent à défendre leur part du gâteau. Car en réalité la loi est largement moins liberticide que cela.

La loi est dure, mais c'est la loi

Par exemple, elle stipule que lorsque le FAI est prévenu qu'un contenu est illicite, le FAI doit supprimer celui-ci. La procédure pour prévenir le FAI est facultative, elle est précise et doit comprendre des informations sur le requérant, ainsi que les raisons légales pour lesquelles le contenu est illicite, la copie de la lettre faite à l'auteur du site ou la preuve qu'il n'a pas pu être contacté. Par ailleurs, les demandes non fondées et malintentionnées sont sévèrement punies (un an de prison et 15 000 euros d'amende), et enfin et sutout le FAI ne peut pas être tenu civilement ni pénalement responsable d'un contenu dont il n'a pas eu connaissance. Tout ça paraît assez sérieux, et pas vraiment liberticide. Il est même précisé (article 2bis - 6) que FAI et hébergeurs ne sont pas tenus de surveiller les informations qu'ils transmettent ou qu'ils stockent, et qu'ils ne sont pas non plus tenus de rechercher les informations illégales. En revanche, ils doivent mettre en place des méthodes conformes à l'état de l'art pour empêcher la diffusion de données illicites. C'est ce paragraphe qui choque les FAI et qui leur fait dire que les députés ont instauré le filtrage. Mais cette définition très vague ne leur impose pas grand-chose, d'autant que « l'état de l'art » actuel, c'est que le filtrage est inefficace. Article mal rédigé, certes, article liberticide, sûrement pas. Enfin, les FAI doivent conserver les infos sur les propriétaires des sites ou des contenus, chose qu'ils font déjà. Mais il sera impossible de répondre manuellement aux demandes, signalent les FAI, qui estiment qu'il faut donc mettre en place un filtrage automatique, inefficace et inutile. Curieux : on embauche bien des hotliners, pourquoi pas quelques petits jeunes en plus pour saisir les demandes et les présenter à un service juridique spécialisé ? Il ne devrait tout de même pas y avoir tant de demandes que ça : à 15 000 euros la demande, on réfléchit à deux fois, non ? Ah, c'est vrai, embaucher ça coûte un peu de sous... Pourtant il existe déjà un point de contact mis en place par l'AFA, qui indique par ailleurs qu'elle collabore déjà avec la police. La loi ne ferait donc que mettre noir sur blanc ce que les fournisseurs font déjà !

établi à titre provisoire. Seule la "petite loi", publiée ultérieurement, a valeur de texte authentique.

TEXTE ADOPTÉ n° 235

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2003-2004

8 janvier 2004

PROJET DE LOI

ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le caractère sacré du mail

En ce qui concerne le mail, la présentation de l'AFA est largement biaisée : l'association des fournisseurs prétend que le mail n'est plus considéré comme de la correspondance privée, ce qui sous-entend que tout le monde peut y mettre le nez. Elle pense notamment aux majors du disque, cible privilégiée de ses attaques, qui pourrait se servir des mails pour prouver des échanges illégaux de fichiers musicaux. Or ce n'est pas l'esprit de la loi adoptée par l'Assemblée, qui obéissant à la directive européenne a supprimé la notion de « correspondance privée » parce que celle-ci était trop restrictive. En effet, il existe des mails à caractère non privé. La définition de la loi précise donc que « on entend par courrier électronique tout message sous forme de texte, de voix, de son ou d'image, envoyé par un réseau public de communication, stocké sur un serveur du réseau ou dans l'équipement terminal du destinataire jusqu'à ce que ce dernier le récupère ». On le voit, il s'agit d'une définition généraliste qui n'évoque pas le caractère privé ou non privé du courrier, mais qui aborde simplement la manière dont il est transmis. La notion de courrier n'étant pas définie, c'est celle du code des Postes et Télécommunications qui s'applique : le courrier personnel reste donc bien privé, et il n'y a aucune ingérence à craindre, sauf si l'on a commis des actes délictueux. Dans ce cas, comme pour le courrier postal, la police peut ouvrir vos mails : rien de bien surprenant ! Et même dans ce cas il y a de barrières (article 432.9 du code Pénal sur la violation de la correspondance : le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique (ou par un agent d'un exploitant de réseau de télécommunications) agissant dans l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, d'ordonner, de commettre ou de faciliter, hors les cas prévus par la loi, le détournement, la suppression ou l'ouverture de correspondances ou la révélation du contenu de ces correspondances, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende). Pas grand-chose à craindre donc pour le quidam qui ne se reproche rien. Quant à ceux qui échangent des fichiers musicaux, bon, ils savent bien que ce n'est pas légal, c'est un risque qu'ils prennent. Mais il faut tout de même en échanger par mal pour éveiller les soupçons de l'industrie du disque ; et pour ce qui concerne le peer-to-peer c'est un peu la réédition de l'histoire de Napster.

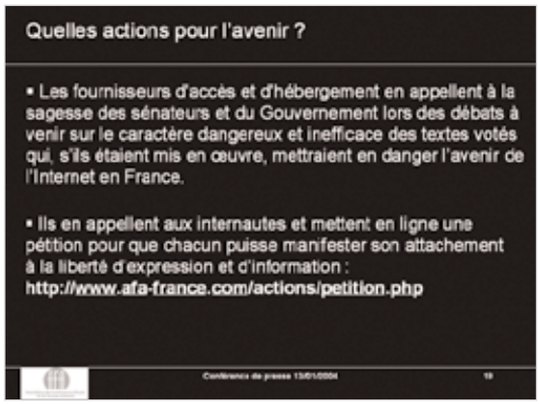

Pourquoi ?

Les autres dispositions de la loi sont peu critiquées par l'AFA, qui remarque tout de même que les députés sont assez peu sévères avec le spam. On ne voit pas pourquoi : il est désormais interdit d'envoyer des mails non sollicités, et on doit pouvoir facilement se désinscrire. Rien que de très normal, mais ce coup-ci l'AFA trouve que ça ne va pas assez loin, puisqu'il n'est pas prévu que des procédures pénales puissent être engagées par les fournisseurs d'accès contre les spammeurs. Sur ce point, ils n'ont pas tort, mais où est la liberté qu'ils revendiquent haut et fort un peu plus tôt ? Leur conclusion est d'ailleurs erronée : « les internautes français seront donc moins bien protégés ». Ben si, puisque l'opt-in est désormais nécessaire... Enfin, pour le commerce online des gardes-fous sont mis en place, pour le plus grand bénéfice du consommateur. Les gardes-fous, c'est bien ce qui gêne les FAI qui sont à leur affaire depuis dix ans sur le net, pratiquant les tarifs qui leur conviennent, assurant la qualité de service qu'ils estiment convenable, et tondant le mouton cybernaute de très près. Le cadre mis en place par la loi leur impose plus de rigueur, plus de sérieux, et c'est tant mieux. Leur réaction toute en beuglements donne un aperçu de leur désappointement. Dommage qu'ils aient choisi de battre le tambour de la liberté bafouée : c'est le rôle ou ils sont le moins crédibles. On le sait, ils ne sont pas là pour ça : l'objectif d'une société, c'est le profit, pas la défense des consommateurs. Dommage enfin que les députés n'aient pas suivi un cours de multimédia accéléré pendant quelques jours : la rédaction du texte et les amendements déposés auraient peut-être été plus clairs et plus précis ! Allez, le mulot a encore de beaux jours devant lui.

BRÈVES

▶ Novell se fait Suse

Novell vient d'annoncer le rachat de l'éditeur allemand SuSe, auteur de la distribution Linux éponyme, pour un montant de 200 millions de dollars. Novell est actuellement dirigé par l'ancien président de SuSe, ceci explique peut-être cela. La nouvelle a réjoui les analystes, notamment ceux qui n'aiment pas Microsoft.

▶ C'est Oscar qui a fait le coup !

L'industrie du film enrage. Des copies de deux films envoyés aux 5803 membres du jury des Oscars ont été retrouvées disponibles au téléchargement sur le net. Il s'agit de Something's gotta give, avec Jack Nicholson et Diane Keaton, et Le dernier samouraï avec Tom Cruise. Mais on devrait pouvoir retrouver l'origine de la fuite : les jurés des Oscars ont signé un accord de non-divulgation, et chaque film est encodé avec un numéro identifiant qui le relie à son possesseur. Théoriquement.

Le TOP de ma boîte MAIL

Pour tromper les systèmes anti-spam, les spammers tentent d'écrire en inversant les lettres des mots. Le plsu dlrôe c'ets qu'on lit ncoere très bine.

STILL NO LUCK ENRGAILNG IT?
Our 2 pcodruts will work for you!
I. #1 Suplpeemnt avialbale! - Works!
ETNER HERE
And

2. *New* Enhancement Oil - Get hrad in 60 scneods! Amzaing!
Lkie no ohter oil you've seen.
ENETR HERE

the 2 pdruocts work gerat totgeher

Microsoft déclare la guerre à Linux

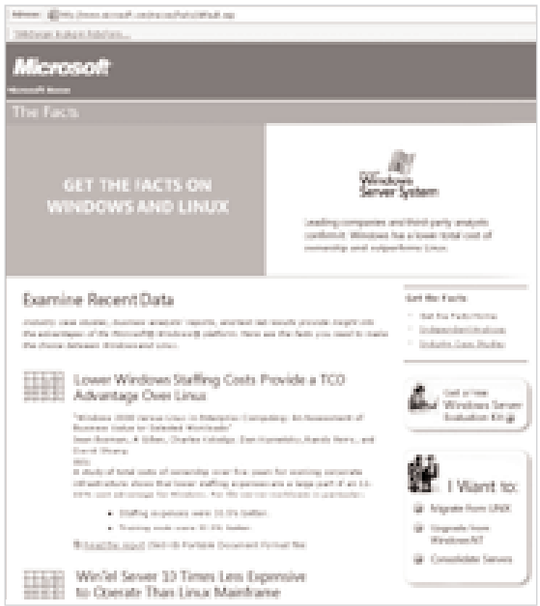

La firme aux mille surnoms (MaquereauSoft, le géant de Redmond...) présente sur son site américain une page qui vaut son pesant d'octets. Sur http://www.microsoft.com/mscorp/facts/default.asp vous trouverez un long exposé sur les avantages des produits Microsoft comparés à ceux de Linux. Intitulée « Voici les faits sur Microsoft et Linux », cette page concerne Windows Server System et indique que « des sociétés de premier plan et des analystes le confirment : Windows coûte moins cher et est plus puissant que Linux ». Drôle d'affirmation pour un système payant, alors que Linux est, sinon gratuit du moins vraiment pas cher. L'affirmation est étayée par des récents rapports d'experts aussi prestigieux qu'IDC, Giga Research (filiale de Forrester, un cabinet très réputé) et Meta Group. Mais hélas, ces trois enquêtes présentées en première ligne ont toutes été réalisées à la demande de Microsoft, et donc payées par elle. Celui de Giga Research indique par exemple « Microsoft nous a demandé de comparer les coûts relatifs de Windows et de Linux en comparant des sociétés équipées de ces systèmes (...). La première conclusion de cette étude est que Microsoft est substantiellement moins coûteux que J2EE/Linux en tant que plate-forme de développement (...) ». Le rapport cite même des chiffres : .NET serait 25 à 28 % moins coûteux que J2EE/Linux sur une période de quatre ans. Mais il reconnaît que cette différence est plus due à J2EE qu'à Linux (Red Hat 9 ayant été utilisé pour la comparaison). Une autre étude réalisée par IDC Corporation, toujours sous les auspices de Microsoft montre de son côté que Windows 2000 est 11 à 22 % moins cher que Linux sur une période de 5 ans, sauf dans le cas où l'utilisation est celle d'un serveur web. Selon IDC, la raison de cette différence est que l'installation, la maintenance et le support des machines sous Linux requiert plus de temps que sous Windows 2000, et ce en raison de l'immaturité des outils d'administration de Linux. IDC reconnaît d'ailleurs que cet écart va se réduire au cours des années à venir. Bien entendu, on peut se demander quelle est la portée d'une étude commandée par Microsoft soi-même : le chien mord-il la main qui le nourrit ? Pour preuve, une étude commandée, elle, par IBM montre exactement le contraire. Même un cabinet prestigieux comme IDC peut penser qu'il vaut mieux faire plaisir à Microsoft que lui déplaire.

> **quelle est la portée d'une étude commandée par Microsoft soi-même : le chien mord-il la main qui le nourrit ?**

De son côté, Forrester Research a annoncé que dorénavant, ses rapports « sponsorisés » ne pourraient plus être présentés publiquement, peut-être parce que ça ne fait tout de même pas très sérieux pour ses autres clients. D'ailleurs, on peut aussi supposer que si des études commandées par Makrosoft ont montré le contraire, elles ont été passées sous silence. Bref, tout ceci sent furieusement la désinformation. Bien sûr, chez Netbug nous ne disposons pas des outils de calcul des coûts et des stagiaires HEC nécessaires au « Data Crunching » qu'exigent de telles enquêtes, mais les arguments invoqués par Microsoft nous paraissent spécieux, ou au minimum présentés d'une façon très orientée. Une habitude chez le géant du logiciel, qui commence à en avoir marre de se voir tailler des croupières par des petits systèmes à la mords-moi-l'octet. Car en plus du (toujours confidentiel) MacOS X, de Linux et ses 25 distributions (parmi lesquelles seuls les lecteurs de Login: savent se retrouver), il y a désormais l'initiative lancée par le gouvernement chinois visant à assurer l'indépendance logicielle du pays. Initiative récemment appuyée avec joie par l'ennemi de longue date de Bill Gates, Sun. Ce dernier propose un produit dénommé « Java Desktop System », basé sur... une distribution de Linux et non de Java comme le nom pourrait le laisser croire. JDS se pose en concurrent de Microsoft Office, et Sun prévoit d'en vendre quelques millions en Asie. Office est une des vaches à lait de Microsoft : on devrait donc bientôt voir apparaître une nouvelle page web sur le site du fabricant, qui comparera les mérites de Word avec ceux de JDS, d'OpenOffice ou même de Simple Text !

La nudité surprise [http://www.sexinfo101.com/pr_accnud.shtml]

Personne n'est à l'abri : vous êtes au supermarché et soudain, la bretelle de votre soutien-gorge glisse. Une caméra de surveillance guette et capture cet instant. Votre portrait se retrouvera peut-être sur ce site, qui montre les « nudités accidentelles ». Certaines sont franchement pile-poil.

Apple et HP signent un accord : Microsoft pleurniche

C'est officiel depuis le Consumer Electronics Show : Apple et Hewlett-Packard viennent de signer un accord qui permet à HP de vendre un iPod à ses couleurs, tandis que le logiciel d'Apple, iTunes, sera pré-installé sur les machines du constructeur américain et donnera accès au site iTunes Music Store. Devant le succès de ce site de vente, HP espère doper ses ventes vers le grand public, sur lequel il a perdu des parts de marché dont son concurrent Dell s'est emparé. De son côté, Apple espère profiter de cette occasion pour être plus représenté dans le monde du PC. Mais Microsoft ne l'entend pas de cette oreille. Il faut dire que HP est l'un de ses plus fidèles clients, et que la nouvelle a un goût de camouflet pour la société, qui vient de présenter les spécifications de Windows Media Player 9. Ce qui fait le plus mal, c'est la déclaration de la médiatique patronne de HP, Carly Fiorina : « Après avoir étudié plusieurs possibilités de fournir un service musical de haut niveau, nous avons conclu que le lecteur iPod de Apple et le service iTunes étaient les meilleurs, et de loin ». Vexé, le champion du monde toutes catégories des attitudes monopolistiques a déclaré par la bouche du directeur de sa division Media Digital , que cet accord était contraire aux lois de la libre concurrence. En effet, dans Windows il est possible de choisir son lecteur de musique, et Microsoft estime que ce choix devrait également être possible pour les services de musique en ligne. L'imperturbable firme de Redmond oublie un peu vite que ses produits ont été combattus par de très nombreux pays pour abus de position dominante. Mais elle donne un argument massue : le format d'Apple (le AAC avec DRM Fairplay) n'est pas supporté ailleurs que sur iTunes.com, alors que le format de Windows Media Player est devenu un standard pour la plupart des sites de vente musicale. Autrement dit : ne venez pas, on est déjà en place ! Tout de même, il fallait oser.

Le vengeur masqué [http://mute-net.sourceforge.net/]

Les gendarmes de la RIAA, l'association des éditeurs de musique américains (Recording Industry Association of America) traquent les braves gens qui aiment écouter de la musique en partageant leurs fichiers entre amis. C'est une violation des droits d'auteur, et le RIAA ne plaisante pas avec ça : les internautes qui échangent un peu trop de fichiers sont repérés par des «espions» qui s'infiltrent sur le réseau considéré (Gnutella ou FastTrack). Sur ces réseaux peer-to-peer, les internautes sont repérés par leur adresse IP : il suffit alors à la RIAA de demander au provider à qui correspond l'adresse IP considérée, et d'envoyer ensuite à la personne concernée une petite lettre recommandée en accusé de réception. Pour contrer cette attitude résolument libérale et anti-communiste, les petits farceurs de Mute ont conçu un logiciel de peer-to-peer qui n'utilise pas de connexions directes entre ordinateurs, et qui n'affiche pas l'adresse IP mais plutôt une adresse codée à la volée et stockée dans la requête. Cette espèce de table d'allocation rend impuissants les spywares, et énerve probablement les gens de la RIAA. Ils ne devraient pas tarder à trouver une parade. En attendant, plutôt que Morpheus ou Kazaa, les internautes habitués des MP3 peuvent se tourner vers Mute, qui est disponible pour Linux, Windows et Mac OS. Dans ce jeu du chat et de la souris, qui va gagner ? Probablement les éditeurs de musique, car comme le prouve le succès de l'offre d'Apple, les gens peuvent payer pour écouter de la musique, du moment que le prix est acceptable. Nous on s'en moque : Mozart est dans le domaine public.

Surfez masqué [http://badblue.com/down.htm]

Au travail, ce n'est guère pratique de surfer sur internet en toute liberté. Les administrateurs réseau ont la fâcheuse manie de monitorer les accès des employés, voire d'interdire certains sites par blocage des adresses IP ou simplement par exclusion d'une liste de mots-clefs. Dans certains cas, même les comptes mails persos sont interdits d'accès ! CyberNanny au travail, avouez que c'est pénible. La solution existe sous la forme d'un petit soft à télécharger, Office Surfer. Ce dernier outrepasse les protections classiques. Seul hic, il faut un PC à la maison avec une connexion haut-débit : Office Surfer se connecte sur votre PC personnel et c'est ce dernier qui effectue les requêtes, au nez et à la barbe de votre administrateur. C'est un peu tordu, il faut l'avouer. Vous feriez mieux de bosser !

Téléchargez les anciens numéros de Netbug au format PDF !
www.netbug.fr

BRÈVES

▶ Navigateur au long cours

Inventé par un jeune anglais de 17 ans, Adnan Osmani, le navigateur Xweb devrait bientôt voir le jour en version commerciale. Supposé 5 à 6 fois plus rapide qu'Internet Explorer dont il est issu, il découpe les requêtes en paquets de requêtes avant de les envoyer à un site. Cela permet à un modem 56 Ko d'atteindre (presque) les performances de l'ADSL. Le jeune anglais avait présenté son navigateur lors d'un concours de British Telecom dédié aux jeunes scientifiques, mais le jury s'était déclaré incompétent pour juger de la qualité du travail du jeune Adnan. Microsoft lui a offert un job dès qu'il sortira de la fac. Mais d'ici là, il sera peut-être déjà riche. A surveiller.

Le fruit est dans le vert

Apple, le leader mondial de l'ordinateur joliment conçu, mais vendu à un prix prohibitif, vient de connaître quelques mésaventures de qualité produit. Les écrans de ses PowerBook 15 pouces présentent des taches blanches fort disgracieuses. Le problème serait résolu sur les chaînes de fabrication, mais les premiers exemplaires vendus ont coûté cher à la firme en retours sous garantie. En dehors de ce fâcheux détail, tout va bien puisque les résultats de la fin de l'année sont en hausse de 36 % par rapport à l'an dernier. Grand vainqueur, l'iPod ne représente que 270 millions de dollars de ventes sur un total de 2 milliards, mais tout de même un bénéfice de 63 millions. Plus de 730 000 iPods ont été vendus dans le monde au cours des quatre derniers mois de 2003.

> **Tout va bien puisque les résultats sont en hausse de 36 % par rapport à l'an dernier**

ISS s'agrandit

Internet Security Systems Inc. (ISS), société spécialisée dans la sécurité des sites web, vient d'acheter la société allemande Cobion AG pour 33 millions de dollars. Les applications de chez Cobion, des produits de filtrage web, seront intégrées à la gamme Proventia de chez ISS, leur apportant plus d'efficacité en termes de filtrage de spams, d'e-mail et de pages web indésirables. ISS a déclaré que les avantages de Cobion tenaient d'abord dans la vaste base de données anti-spam de la société, mais aussi dans la qualité de sa solution de filtrage web entièrement automatisée. D'autres sociétés utilisent des éudiants ou des femmes au foyer pour augmenter leur base de données de sites interdits, mais selon ISS cette méthode est navrante. On se demande ce qu'ISS fabricait avant d'acheter Cobion ...

Yahoo en bref [http://search.yahoo.com/news]

Le portail vient d'ajouter à ses services un moteur de recherches de news, capable de chercher sur 7000 sources en 35 langages. L'américain est bénéficiaire pour le dernier trimestre 2003, et ce pour la neuvième fois consécutive. Les profits de ce trimestre s'élèvent à 75 millions de dollars, contre 46,2 millions un an auparavant. Yahoo tente par ailleurs de marquer sa différence, en embauchant localement des journalistes réputés pour créer un contenu spécifique. Cette stratégie est pour l'instant mise en place seulement en Angleterre, mais pourrait se voir dupliquée dans d'autres pays européens. Les américains, eux, devront se contenter de la bouillie habituelle. Enfin, la firme compte améliorer et augmenter la qualité et la quantité de ses contenus pour terminaux mobiles (PDAs et téléphones). Il est vrai que quand on a essayé [mobile.yahoo.com], on se dit que ça ne peut pas être pire !

Acide [http://www.cowboybooks.com.au/html/acidtrip1.html]

Les américains ont mené des expériences sur le LSD dans les années 50 et 60. Ce site montre un test mené sur un artiste peintre, à qui on a administré deux doses d'acide. Une boîte de crayons, pastels, tubes de gouache et autres aquarelles est posée près de lui, et un observateur reste dans la pièce. La série de dessins qui est affichée montre la progression des effets de la drogue au cours des heures. Certains sont spectaculaires : l'histoire de l'art condensée en quelques heures. Le retour sur terre sera laborieux, comme le montre la dernière œuvre. Bad trip ?

Langages et systèmes
En kiosque avec 1 CD !
www.loginmag.com

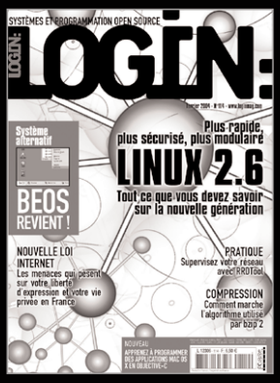

Le TOP de ma boîte MAIL

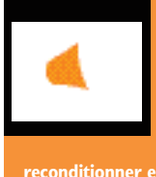

Dans la foulée du canular Veuve Cliquot qui prétendait faire recevoir 6 bouteilles de champagne gratuites à qui ferait suivre le mail à suffisamment de monde, nous avons reçu ce mail : « Excédent de stocks en Champagne : profitez des promotions !
Les ventes de fin d'année ayant été moins bonnes que prévues, des quantités de champagne restent sur les bras des grandes marques. Plutôt que de le reconditionner en champagne à bas prix, la maison Moët offre deux bouteilles de champagne pour tout achat d'une bouteille de Moët et Chandon. Il suffit de renvoyer une copie de votre ticket de caisse avec le montant de l'achat entouré et le code-barre découpé sur la bouteille. Vous recevrez vos deux bouteilles dans un délai de 3 semaines ». L'adresse indiquée est authentique, mais chez LVMH personne n'est au courant de cette opération. Tu m'étonnes. Et il n'y a pas plus d'excédents que de beurre en branche ! Bien essayé tout de même, surtout quand il s'agit de faire croire que le champagne de marque est recyclé en champagne à bas prix.

Vous avez une info ?

Devenez informateur en nous écrivant à
netbug@posse-press.com

Vous n'imaginez pas tout ce que France Télécom ne peut pas faire pour vous [www.francetelecom.com]

Si vous avez envie de payer votre facture de ligne fixe par internet, c'est théoriquement chose possible. Mais il va falloir vous armer de courage. C'est l'amère constatation qu'a fait l'un de nos collaborateurs, qui avait omis de payer à temps sa facture de ligne fixe. En lisant ladite facture, il constate qu'il peut payer sur le site internet de France Télécom, à la rubrique « espace client, facture & suivi conso ». Super, se dit notre valeureux journaliste. La rubrique en question l'emmène sur une page « avec-vous déjà un espace perso ? » Non, donc il faut en créer un. Nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, clef (une sorte de mot de passe) et... mot de passe. La clef doit faire au moins 8 chiffres. Tentons 12345678 se dit notre ami. Impossible, cette clef est déjà prise par quelqu'un d'autre. Ah ben oui forcément, mais enfin il n'a peut être pas le même nom ? Cette distinction n'étant pas apparue aux programmeurs de l'Opérateur Historique, il faut donc opter pour l'une des astucieuses propositions du programme, du type hPox004em1. Allons-y. Ensuite, l'espace est créé, félicitations. On y apprend que certains modèles de fax sont en promo à 60 % de réduction, que l'on peut gérer sa facture Orange, mais de paiement en ligne point. Après un peu de tâtonnement, en cliquant sur l'onglet « Ligne France Télécom » qui est au même niveau que « Espace Client », ce qui laisse supposer qu'on quitte celui-ci à moins que la session reste ouverte (mais pas d'icône de déconnexion), apparaît la rubrique « Régler votre facture ». On y est presque ! Non, car il faut de nouveau rentrer le n° de téléphone, et le montant de la facture (sage précaution d'authentification, au cas où quelqu'un voudrait payer à la place de l'internaute). Manque de bol, la date de paiement de la facture est dépassée depuis deux jours : le paiement en ligne est impossible ! Il appelle alors le 3000 (appel gratuit) et passe cinq nouvelles minutes à jongler avec les dièses et les étoiles de son clavier pour entrer de nouveau son numéro de facture (qui correspond au numéro de téléphone, comme si le réseau était incapable de savoir d'où provient l'appel) et le montant de la facture (toujours la même précaution). L'automate signale poliment que la date de facture est dépassée mais qu'il veut bien faire un geste. Il accepte finalement le n° de la carte de crédit, en demandant de payer à temps la prochaine fois. Bilan : une facture payée, et un client qui part chez un opérateur plus au fait du service client et de l'ergonomie. France Télécom ne fait donc pas mieux que la SNCF, dont le site web est un exemple d'anti-ergonomie à choix multiples. Moralité, pour réserver un billet de train, rien de mieux que la gare. Et pour payer sa facture FT, rien de mieux que le téléphone.

France Télécom ne fait donc pas mieux que la SNCF

Le provider le plus rétrograde [http://www.wechooselife.net/]

On choisit la vie, c'est le credo de ce fournisseur d'accès américain farouchement opposé à l'avortement. Argument de choc : « Comment pouvez-vous être persuadé que votre FAI ne reverse pas des fonds pour l'avortement ? Choisissez un FAI qui résiste au massacre des enfants de Dieu ». On trouve sur le site une longue explication qui se borne à répéter l'argument énoncé ci-dessus, et un lien sur les preuves concernant AOL Time Warner (à jour !) qui tente de promouvoir l'homosexualité et l'avortement industrialisé. Et en plus, c'est à peine plus cher que n'importe qui d'autre.

Mari trompeur [http://albums.photo.epson.com/j/AlbumIndex?u=4001548&a=30194719&f=0]

Mesdames, voici ce qu'il convient de faire lorsque votre mari s'en va courir le guilledou. Prévoir un fortifiant et une bombe de peinture. Traumatisme assuré, mais à l'heure actuelle il nous est impossible de garantir que votre couple en sortira indemne. Ah, les mœurs du Texas...

BRÈVES

▶ Roxio s'en met plein les poches

La firme qui possède Napster vient de lever 22,5 millions de dollars auprès d'un investisseur privé. Ce dernier a accepté d'acheter 5,5 millions d'actions de la société au prix de 4,10 dollars la part. Enfin, Napster gagne de l'argent !

▶ Vivendi explose le MP3

Vivendi (ex-Universal) vient de se séparer de sa filiale MP3.com en la détachant dans une filiale nommée TruSonic, dont le management est assuré par les anciens de MP3.com. Les archives musicales correspondantes font partie du deal. Le nom de domaine MP3.com avait été acheté par Cent en novembre dernier, car Vivendi avait indiqué qu'il n'était plus intéressé par le fait de mettre ses archives musicales en ligne, soit 1,5 million de morceaux.

3D, 2D, animation, conception Web, PAO, sonorisation...
En kiosque avec 1 CD !
www.studiomultimedia.fr

USA : la loi anti-spam est passée !

Le congrès américain a approuvé le 8 décembre dernier la loi anti-spam dite « Can Spam » qui avait été votée par le Sénat le 25 novembre. Le président américain a signé cette loi le 16 décembre, et elle est rentrée en application le 1er janvier 2004. Elaborée début janvier 2003, le Can Spam Act signifie en fait « Controlling the Assault of Non-Solicited Pornography and Marketing Act », c'est-à-dire « contenir la pornographie et le marketing non sollicités », le mot Can signifiant aussi « mettre en boîte ». Quelles sont les dispositions de cette loi ? D'abord, elle instaure la création d'une liste d'adresses e-mail qui refusent le spam, une sorte de liste rouge nommée « Do-Not-E-Mail » qui devra être mise en place d'ici neuf mois. Ensuite, elle prévoit des amendes pour les spammers et, dans certains cas, des peines de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans. Enfin, elle interdit aux spammers de déguiser leur identité en modifiant l'en-tête du message, en utilisant une fausse adresse de réponse, elle les oblige à indiquer une adresse physique (postale). Il est désormais interdit de récupérer des adresses e-mail avec un aspirateur sur un site web, et il devient obligatoire d'intégrer un mécanisme simple pour se désinscrire d'une liste. Enfin, il est interdit d'utiliser un faux titre (comme « j'ai de belles tulipes » pour du Viagra) et les e-mails à connotation sexuelle devront comporter un avertissement codifié bien visible, un peu comme sur les paquets de cigarettes. Bref, des dispositions assez dures pour les spammers. Mais la Coalition Contre les E-Mails Commerciaux Non Sollicités estime que cette loi est très décevante, et qu'il aurait mieux valu choisir un système opt-in comme celui prévu par la loi française, car se baser sur un système de désabonnement (opt-out) ne fonctionnera pas. Le porte-parole de cette association a déclaré « cette loi ne couvre pas l'élément le plus basique d'une loi anti-spam : elle omet de dire qu'il ne faut pas envoyer de spam ». Et effectivement : des analyses sur des adresses spammées depuis le 1er janvier ont montré que la quasi-totalité des spams reçus violaient le Can-Spam Act.

Spam Laws: United States: Federal Laws: CAN-SPAM Act of 2003

SECTION 1. SHORT TITLE.

SEC. 2. CONGRESSIONAL FINDINGS AND POLICY.

> **La loi prévoit des amendes pour les spammers ainsi que des peines de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans**

Bip- beep -biiiip [http://lazylaces.com/56Kmodem/]

Toutes ces nouvelles technologies qui nous arrivent tous les jours en pleine poire, nous font oublier le temps qui passe et le sens des vraies valeurs. Usagers de l'ADSL, du WiFi, de la connexion par satellite, vous souvenez-vous de votre jeunesse ? Lorsque le modem Olitec ramait sur la porteuse en émettant de longues séries de bips... Ah, les joies du hardware handshaking en 9 600 Bauds ! Certains se souviennent encore avec émoi de leurs premiers modem 56Ko, formules I de la transmission de données (qui sont encore en usage dans bon nombre de coins de France, d'ailleurs). Surfers en Broadband, si vous voulez goûter de nouveau à ces délices surannés, ce site est fait pour vous. Vous n'aurez que les LED et le son : dommage. On eût aimé un applet pour ralentir le flux des données. Mais aujourd'hui, il n'y a que la vitesse qui compte. Vont nous détraquer le temps...

Le coup de Trafalgar

Les Britanniques ont décidé de mettre leurs pas dans les empreintes de leurs illustres amis américains de la RIAA, qui poursuivent les internautes ayant échangé des fichiers musicaux sur le Net. La British Phonographic Industry (BPI) indique dans un communiqué récent, qu'elle souhaitait à son tour lancer une campagne de poursuites judiciaires destinées à montrer aux internautes que l'échange de fichiers musicaux est un acte inique. Seuls seront inquiétés les gros consommateurs, les amateurs occasionnels étant pour l'instant tranquilles (parce que cela coûterait trop cher de les poursuivre tous). Mais cette campagne ne démarrera pas avant que les sites de musique en ligne iTune d'Apple et Napster ne soient disponibles en Europe, d'ici quelques semaines. En effet, si ces offres rencontrent du succès, le piratage pourrait diminuer jusqu'à un point qui rendrait toute action inutile. Aux USA, les actions du RIAA ont rencontré un certain succès, puisque désormais le « piratage » est en baisse, ce qui n'est pas le cas en Europe. Enfin, la British Phonographic Industry n'envisage pas de requérir des peines de prison contre les « pirates », mais des peines d'intérêt général et des amendes. En effet, la prison ne peut être requise que devant une cour criminelle, et les juges ont d'autres chats à fouetter que quelques ados qui téléchargent Madonna depuis leur chambre à coucher.

> **L'échange de fichiers musicaux est un acte inique...**

Un bel avenir [http://www.chickenhead.com/loserscopes/]

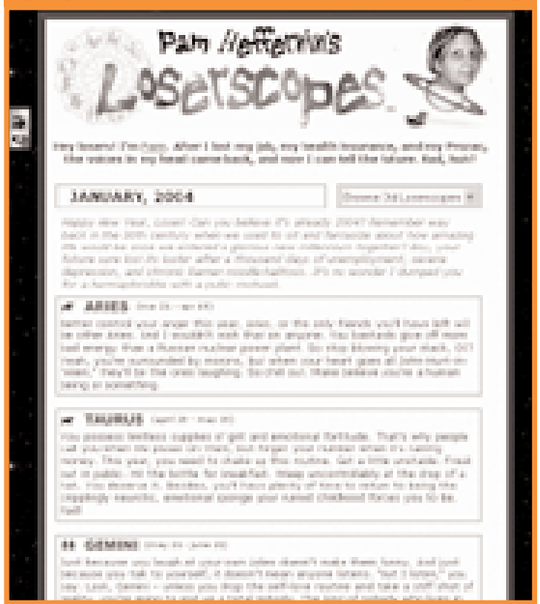

Pat Heffernin, ce n'est pas une diseuse de bonne aventure comme les autres : cette astrologue réputée délivre tous les mois l'horoscope de tous les paumés de la terre. Destiné aux total losers, ce site est plein de bon conseils (en anglais). Amère, sans illusions et dépourvues de limites, Pam n'est décidément pas recommandable.

BRÈVES

▶ En janvier, c'est eBay qui s'y colle !

Tous ceux qui n'ont pas aimé les magnifiques cadeaux de Noël qu'ils ont reçu peuvent désormais se réjouir : le net apporte la solution à tous leurs problèmes. eBay avait constaté régulièrement une augmentation des ventes en janvier, et une brève analyse a montré qu'il s'agissait des cadeaux laissés pour compte : montres en double, énième briquet, pull-over à la couleur improbable. Le géant de l'enchère en ligne a donc décidé de lancer une campagne de publicité axée sur le thème « débarrassez-vous de vos trucs pas beaux ». On se demande tout de même qui peut bien acheter ce dont les autres ne veulent pas. Remarquez, quand on n'a pas de briquet.

Votez ! Votez ! [http://www.clickthevote.org/]

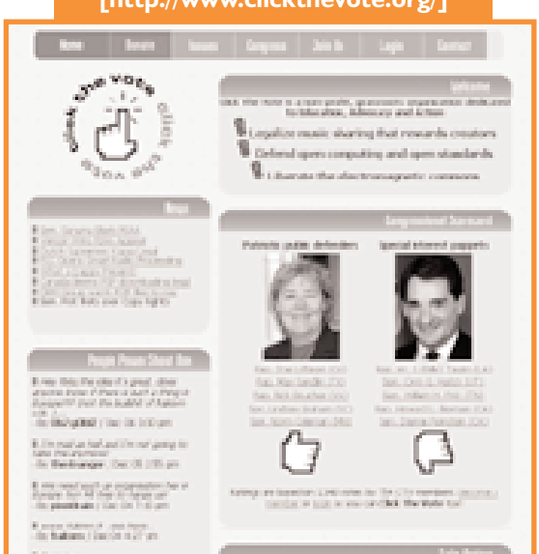

Sur ce site qui défend la liberté d'expression et les musiques libres, les membres peuvent voter pour leurs hommes politiques les plus vendus et les plus efficaces. A la date de notre visite, Zoe Lofgren, députée de Californie était en tête des politiciens patriotiques, et le député Billy Tauzin était en tête des marionnettes vendues au monde du business. Fun. A quand le même en France ?

Dean et l'internet [http://www.deanforamerica.com/]

Howard Dean, candidat américain à la présidence de la république, a publié sur son site web la conception qu'il se fait de l'internet. Intitulée « Principes pour une politique de l'internet », cette présentation vaut le détour, dans la série enfonçons joyeusement les portes ouvertes. On y apprend que le Net est un « don » (de Dieu, probablement), que personne ne possède Internet, que tout le monde devrait y avoir accès car les avantages économiques, sociaux et educationnels du web sont réels. Dean assure que la valeur du réseau des réseaux provient avant tout de son ouverture : « Internet donne une nouvelle possibilité, qui est l'accès mondial à une somme sans précédent de savoir humain. Il est de la responsabilité de cette génération de s'assurer que ce savoir est disponible pour l'innovation dans les affaires et la culture ». Par ailleurs, l'ouverture du Net doit être encouragée, et c'est une démocratie de citoyens bien plus qu'un média. Grâce au Net, les citoyens peuvent s'exprimer à propos de ce qui leur est cher, ce qui est bien en ligne avec l'idéal démocratique américain. Enfin, l'internet n'en est qu'à ses débuts : il connecte 700 millions de personnes dans le monde, mais il a du potentiel pour beaucoup plus. Cela étant, il n'est pas parfait, et ne le sera jamais. C'est un réseau mondial qui offre la possibilité de connecter des génies comme des pickpockets, et pire.

> **« Internet donne une nouvelle possibilité, qui est l'accès mondial à une somme sans précédent de savoir humain... »**

Le chien de ma chienne [http://www.beledy.net/sherezzah/togdog.htm]

L'emblème de la chaîne de restauration américaine Taco Bell, c'est un petit chihuaha parlant. Décliné jusqu'à la nausée dans différentes campagnes de pub et surtout connu pour son slogan « Yo Quiero Taco Bell », l'animal est devenu à ce point emblématique qu'on trouve de nombreux sites pour narrer ses exploits, comme celui qui recense tous les clips de la star sur [http://www.everwonder.com/david/tacobelldog2.html]. Classique, et un peu ringard [http://www.newgrounds.com/assassin/tacobell/] propose une animation Flash destinée à faire crever l'animal d'indigestion. Mais beaucoup plus drôle, l'adresse (relevée par une lectrice) recèle de nombreuses pépites, avec tout d'abord la page dédiée aux habits pour Taco Bell Dog. Il s'agit de petits vêtements que ces dames, membres d'un club de danses orientales situé en Floride, ont conçus pour le petit personnage. Extatiques, les membres du Rising Phoenix Dancers ont fabriqué des habits dont certains ont demandé des heures de travail, avec en chef-d'œuvre un costume de chameau orné de pierreries. Une remontée dans les liens du site donne accès à d'autres pages superbes. Une plongée dans l'âme humaine. Enfin, les aficionados authentiques pourront trouver des paroles de chansons dédiées à l'insolent Chihuaha [http://www.azlyrics.us/06827] ou même un hoax qui prétend qui si vous transférez le mail à 7 personnes, un petit Taco Bell Dog traversera votre écran en chantant. Certains auraient obtempéré !

Tu es poussière et tu retourneras... [http://www.saddamsand.com/]

Totalement dérisoire, inutile et même pire, « le sable de Saddam » propose aux férus d'histoire moderne d'acquérir un peu de sable trouvé dans le dernier refuge du dictateur irakien, présenté dans un magnifique cadre qu'on suppose doré. Seuls 1 000 exemplaires de cet objet ont été fabriqués, et on imagine sans peine les difficultés incroyables que les auteurs de l'arnaque ont dû traverser. « Nous avons été au village de al-Dawr, à environ 180 km au nord de Bagdad, jusqu'à la petite ferme que possède un certain Jasem al-Namash (...) ». Sacré effort, tout ça pour rapporter quelques kilos de sable. Car c'est du vrai, si, si, comme l'atteste le certificat d'authenticité fourni par un géologue local renommé. Bon, d'accord, rien ne dit que tout ceci soit vrai, et rien n'empêche les subtils marchands de mélanger un quelconque sable de chantier à cette terre irakienne qui a abrité les derniers instants libres de l'infâme dictateur. Ce qui permettrait de commercialiser quelques exemplaires de plus. C'est vrai, les photos sont directement tirées des vidéos de CNN, alors que s'ils ont été sur place, ils pouvaient très bien faire leurs propres photos. Mais si on ne croit plus en rien, alors ! Tout de même, posséder « un morceau d'histoire du 21 ème siècle » ! D'ailleurs si ce site vous paraît trop improbable, souvenez-vous que des morceaux du mur de Berlin ont été mis aux enchères voici quelques années. Par contre, on n'a pas trouvé trace d'une vente de chaussures d'Imelda Marcos, ou de la femme de Ceausescu (comment s'appelait-elle déjà ?) Patience, eBay veille au grain. De sable, bien sûr.

Sacré effort pour rapporter quelques kilos de sable

Gratiné [http://www.geocities.com/nastalives/

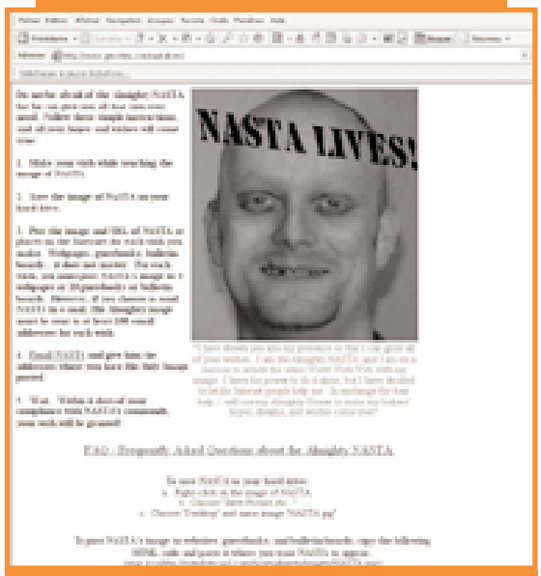

Nasta, c'est le Dieu de l'internet. Si vous postez son image sur 3 sites web, 10 forums ou 100 emails, votre vœu sera exaucé au bout de 6 jours. Garanti aussi efficace que l'horoscope. Mais Dieu, quelle tronche !

Vous avez une info ?

Devenez informateur en nous écrivant à

netbug@posse-press.com

Un petit coup de trop

Authentique et pitoyable, l'histoire de cette quadragénaire de Spring Hills en Floride rapportée par le site de l'éminent St Petersburg Times [http://www.stpetersburgtimes.com/2004/01/10/Hernando/Wheelchair_DUI_case_f.shtml] Début janvier, cette dame dû comparaître devant le tribunal pour conduite en état d'ivresse. Elle avait percuté une camionnette sur la route qui passe devant son domicile. Conduite à l'hôpital pour des blessures légères, et dégageant une légère odeur d'alcool, elle a subi une prise de sang. Celle-ci fut envoyée au laboratoire d'analyses médico-légales du coin qui a montré qu'elle dépassait effectivement largement le maximum autorisé par la loi de Floride. Le seul hic, c'est que la dame en question ne conduisait pas un véhicule comme un autre, mais une chaise roulante motorisée, qui se pilote à l'aide d'un joystick. Car loi de Floride s'applique à tous les véhicules à moteurs, y compris aux handicapés. Le shérif local indique que, s'il a déjà entendu parler de types beurrés sur des tondeuses à gazon autoportées, c'est la première fois qu'il voit un tel cas chez une personne paralysée. Ce qui paralyse, c'est l'ouverture d'esprit des représentants de l'ordre aux US.

Des hommes d'action

[http://www.hero.com/vilacfig1.htmlbuilders]

Herobuilders, c'est une société spécialisée dans la fabrication de figurines pour enfants genre « Action Man ». Mais à l'heure de la personnalisation, posséder le même personnage que des millions d'autres enfants peut se révéler frustrant pour nos chères têtes blondes. Herobuilders propose donc des figurines sévèrement customisées. La catégorie « méchants » du site recèle quelques magnifiques spécimens de cet art : on citera l'inévitable Saddam Hussein (disponible en version propre, kaki et cheveux courts, ou en version clodo qui sort de son trou, habillé d'un t-shirt « as de pique ») et son fils Oudaï, nettement plus gore en version « double face ». La tête possède deux visages : l'un souriant, l'autre nettement plus endommagé, c'est un euphémisme. Il existe même en version parlante, qui déclare « Aidez-moi... Je suis vivant, mais je suis brûlé. A l'aide ! Quelqu'un peut-il appeler mon père ? Je souffre beaucoup. Je suis fortement brûlé, si vous pouviez juste (coup de feu). Vous m'avez tiré dessus ! Pourquoi me tirez-vous (trois coups de feu) ». D'un goût très sûr. Oussama Ben Laden est également disponible, et sur la même page on trouve un peu plus bas des vêtements pour équiper les personnages : un costume de hip-hop (T-shirt blanc et short noir), une jolie robe rose et même un costume sado-maso. Quel dommage, Noël est passé.

Cyber-sexe [http://www.herbzipper.com/]

Herbert-la-braguette, c'est ainsi que l'on pourrait traduire le patronyme de Herb Zipper, éminent citoyen américain avec une tronche de premier de la classe absolument dégénéré. Malgré son physique peu avantageux, le brave Herb a couché avec des milliers de femmes esseulées, grâce au cyber-sexe. Si comme lui, vous êtes un homme de quarante ans vierge et qui vit toujours chez sa mère, ne perdez pas espoir : la vidéo disponible sur le site vous expliquera sans rire (ce qui est absolument impossible) comment sortir de cette épineuse situation. Il n'est pas nécessaire de parler anglais pour saisir toute la subtilité des propositions d'Herb : son verre de mousseux et le light-show savamment déclenché lorsqu'il s'approche de l'ordinateur se savourent dans toutes les langues. La leçon d'informatique vaut le détour. Puceaux, tremblez de bonheur : comme Herb, vous allez pouvoir battre le record de Casanova. Virtuellement, bien sûr, mais c'est déjà ça. Le truc de Netbug : ne pensez surtout pas que la blonde plantureuse avec laquelle vous allez commettre le péché de chair virtuel, n'est qu'un gros boudin moche et poilu : c'est probablement le cas.

Vas-y, fais péter...

Il fallait le voir pour le croire. Ce site marchand [http://www.flat-d.com/] propose aux malheureuses victimes de flatulences incontrôlables, la (les) solutions à tous leurs problèmes, sous la forme du « désodorisant de flatulences ». Elaboré à partir d'un matériau destiné à protéger les soldats britanniques d'une attaque chimique, l'engin se présente sous la forme d'un petit coussinet assez semblable à une serviette hygiénique, et qui se colle sur l'arrière train. Le charbon actif qu'il contient annihile instantanément les odeurs les plus nauséabondes. Pour le bruit, désolés, on ne peut rien faire.

Alors, vérité ou canular ? Pour se persuader du bien-fondé de cette invention sublime, mais refusant de consommer des haricots rouges pour tester le produit, la rédaction de Netbug s'est rendue sur l'immense site de consultation des brevets américains [http://patft.uspto.gov]. On y décrit le brevet comme « un coussin constitué d'une couche de charbon actif disposé entre deux couches perforées de multiples trous. Le coussin est fixé de manière non intrusive sur le fond du pantalon, dans la région anale, par du ruban adhésif double face. En raison de la faible épaisseur du système, l'usager ne sent pas sa présence. Un rouleau d'adhésif double-face perforé est fourni pour réutiliser le coussin filtrant qui est lavable et réutilisable. Un sac plastique à double compartiment permettant de transporter séparément le coussin et l'adhésif, est également fourni. Cette invention est un moyen efficace, sûr, peu cher et confortable de lutter contre un problème embarrassant ». C'est sûr... Mais le véritable trésor réside plus dans les nombreux brevets déposés auparavant par des inventeurs dont on n'ose pas imaginer pour quelle raison ils se sont penchés sur cette question. Citons le brevet déposé par C. James Matrullo en 1980, qui décrit un « filtre anal destiné à protéger les sous-vêtements de la salissure » composé de matériaux fibreux et qui, lorsqu'il est mis en place, « sert de filtre en laissant passer la décharge de gaz mais fait barrière au passage des excrétions transportées par les gaz ». Technique, le brevet de M. Campbell déposé en 1984 décrit une poche dotée d'un filtre qui intègre une cartouche de gaz désodorisant. Pchiiitt ! Il ne faut pas se tromper de sens de montage, sinon ça devient vite gonflant. Saluons également M. Yabrov qui se penche sur la question en 1989 : son coussin anal est composé d'une coquille semi-rigide faite de papier compressé et doublée d'un matériau absorbant à base de glycérine. Car cette dernière est capable d'absorber le sulfure d'hydrogène. La coquille permet d'atténuer le son malvenu, et une couche de colle permet de fixer l'ensemble au tissu de la culotte. Pratique ! Mais on atteint au sublime avec l'invention de M. Masuhiro Suyama qui dépose en 1998 le brevet d'un sac anal capable de stocker le gaz généré dans les intestins, et de décharger ces gaz dans un endroit où cela ne cause pas de nuisances aux autres. On imagine les gros titres : « Un homme décharge son gaz : trois vaches tuées ». Ou un policier ne sachant pas à qui il à affaire : « allez, vide ton sac ! ».
Voilà en tous cas le cadeau idéal à offrir à un ami très cher, de préférence avec un coussin péteur pour faire passer.

Le concours Lépine du web

> Suite de la page une

Ah, le tréteau tout terrain ! l'escalier adaptable à différentes pentes ! la Toutou Box pour ramasser les déjections canines ! la nouvelle pince à barbecue ! Sans oublier Bristel, la fiche bristol qui téléphone. Hélas ! L'Hexagone ne figure pas en première place sur l'échelle (adaptable, pliante et autotransportée) de l'invention loufoque. Et une fois de plus, ce sont les américains qui remportent la médaille d'or toutes catégories confondues. On s'en convaincra en visitant Totally Absurd [http://totallyabsurd.com/absurd.htm], site en anglais mais abondamment illustré de dessins généralement très explicites, ou alors pas du tout, cela dépend. Les différents objets exposés sont tous issus du très officiel bureau des brevets. Quelques clics de souris, et l'internaute comprend mieux les tréfonds de l'âme humaine. On citera le support motorisé pour crème glacée (illustré ci-dessous) qui permet de tracer de jolis effets avec la langue dans la boule vanille pour la plus grande joie des petits et des grands. Pas mal non plus, le dispositif qui permet au pécheur paresseux de relever le poisson sans effort. Un simple ballon est placé au-dessus de l'hameçon. Lorsque le poisson mord, le pécheur appuie sur un bouton qui déclenche une cartouche de gaz : le ballon se gonfle, élevant notre poisson stupéfait dans les airs. Il ne reste plus qu'à rembobiner. Les joies du cerf-volant et de la pêche combinées, c'est tout de même chouette.
Complètement stupide en revanche, le « bouclier en forme de canard » percé d'une petite ouverture qui permet au chasseur habilement dissimulé d'y voir un peu plus clair. Si les canards ne risquent pas de s'y tromper, on ne sait jamais, un Nemrod un peu myope pourrait abattre un camarade en le méprenant pour un colvert.
Terminons avec l'effrayant « pistolet à lait », destiné aux bébés récalcitrants : il s'agit d'un dispositif capable d'injecter le breuvage à une pression telle que le petit n'y résiste pas. On fait à peu près les mêmes pour les joints en silicone, mais dans les mains d'un plombier c'est moins dangereux. Le pire dans tout ça, c'est de penser que chaque jour aux USA des types sérieux, parfois même diplômés, sont payés pour étudier et délivrer de tels brevets.

Un autre regard sur le PC
En kiosque avec 2 CD !
www.pcteam.fr

Jésus sauve

Miss Poppy Dixon propose à la vente en ligne des accessoires religieux pas comme les autre s[http://www.misspoppy .com/]. Ici, pas de statue de la Sainte Vierge confite de banalité, non, rien que du nouveau, du qui décoiffe, avec une petite touche d'irrévérence. Vous souffrez d'une haleine douteuse ? Offrez-vous le spray « Mère Térésa ». Les passionnées de propreté opteront pour les lingettes « Lavez vos péchés » à 5,5 $, tandis que les amoureux d'histoire anciennes s'offriront un lot de tracts religieux d'époque. Quelques objets méritent une attention soutenue. Pour les enfants et les gourmands, un lot de sucettes en forme de crucifix aux couleurs acidulées. Pour se remémorer les années d'école si vous avez été en pension, une figurine « Nunzilla » en forme de nonne qui crache des éclairs. On apprécie aussi les Fortune Cookies remplis non pas avec des prophéties chinoises, mais avec des versets de la Bible, enfin rien ne vaut le chapelet en forme de carte de crédit, qui porte en relief le nombre de perles réglementaires. Et si vos enfants sont saturés d'Action Man, un Jésus articulé est proposé pour seulement 6 $: habillé d'une toge, il est muni de roulettes qui lui permettent de se déplacer d'une manière spectaculaire. Enfin, l'étonnant kit anti-masturbation propose des gants chirurgicaux, un désinfectant pour les mains, un rasoir jetable et deux paquets de « Handzoff », un chewing-gum dont les propriétés permettent de tenir l'onanisme à distance. Vous êtes sauvés !

Un ami qui vous veut du bien [http://www.meet-an-inmate.com/]

Monté à l'origine par une personne désireuse d'aider ses compatriotes dans la détresse, ce site peut se traduire par « Rencontrer un taulard ». Plus de 2000 condamnés américains dans différentes prisons du pays sont référencés, hommes ou femmes. Chacun paie 25 $ pour figurer sur le site, l'internaute peut ensuite choisir selon la photo, les loisirs et l'âge de la personne. Manque seulement le type de condamnation. Les FAQs du site indiquent qu'il ne faut pas aller sur ce site pour chercher une relation durable : on n'est pas chez les boy-scouts ! Il est également conseillé de se méfier des photos : les condamnés envoient souvent des photos anciennes, et mentent parfois sur leur race. Enfin, il faut éviter d'envoyer de l'argent : les condamné(e)s qui en demandent sont souvent des salauds. Ah, tiens donc ? Sympa, la brave dame qui tient le site donne des adresses de sites de rencontre entre personnes normales. Remarque, avec un taulard au moins on sait à qui on a affaire.

Salut poupée

Peut-être connaissez-vous des collectionneurs de poupées anciennes ? Aucun n'arrive à la cheville de ceux qui accumulent les Kens et les Barbies, parfois pour des accumulations hilarantes dans des images du plus pur style « photo de classe » comme sur la page [http://www.manbehindthedoll.com/COLLECTIONS.htm] qui nous montre des dizaines de Ken version Malibu 1968. Mais le meilleur toutes catégories, c'est tout de même le photographe espagnol José Rodriguez qui a « rencontré » Ken en 1996 et s'amuse depuis comme un petit fou à le prendre en photo dans des mises en situation d'époque. Devant chez Tiffany, au MacDo, à une soirée chez Andy Warhol. Terrible. En dehors de ce portefeuille de brave gens, le site vous apprendra tout sur Ken, son histoire, les différents modèles fabriqués et vous donnera même un argus des prix. Terrible.

Ouailles aïe aïe
[http://www.jesuschristsuperstore.net]

Les figurines ont le vent en poupe, décidément. Sur ce site vous trouverez toutes les religions représentées, avec des costumes sympathiques pour vos héros préférés. Mahomet, Jésus, Bouddha ou le Dalaï-Lama sont ainsi représentés, et fournis avec de petits accessoires (comme les clous pour ce pauvre Jésus). Kirié !

Y'en a qui se font pas Chiu

Alexander Chiu [http://alexchiu.com/] ça vous dit quelque chose ? Non ? Pauvre fou ! A en croire la page d'accueil de son site, il est pourtant aussi important pour l'avenir de l'humanité que le furent en leur temps Thomas Edison et Albert Einstein. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il a inventé un objet qui rend immortel, à peu de choses près. Mais le site de M. Chiu propose bien d'autres merveilles, et constitue dans son ensemble une plongée dans le monde de la duperie et des pièges à gogo. Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi des médecins, des avocats, des professeurs d'université pouvaient succomber aux promesses débiles d'une secte comme le Mandarom ou l'Ordre du Temple Solaire ? Malgré leur culture cartésienne, il leur reste un fond de crédulité, une backdoor ouverte sur le monde du mysticisme. Les sorcières, les mages et même l'astrologie font recette, pourquoi pas Alexander Chiu ? Même si ce dernier tire des ficelles grosses comme une amarre de super-pétrolier, des braves gens se font avoir. Comment ? D'abord, à cause de l'appareil qui promet l'immortalité. Il s'agit d'un anneau magnétique que l'on porte au doigt (mais il existe aussi une version pour les pieds). Plutôt moche, cette bague porte des aimants inversés qui permettent d'accélérer la circulation sanguine, puisque selon M. Chiu le corps n'est qu'un vaste édifice de cellules magnétisées. Un brevet américain (encore un) a d'ailleurs été déposé à ce sujet en 1997. L'anneau magique empêche le vieillissement, améliore la santé, guérit la plupart des maladies. Il permet même de faire disparaître les cicatrices anciennes, et au hasard des forums on apprend qu'il permet de réaligner les dents et qu'il aide à combattre le virus HIV. Et comme Alexander est un bienfaiteur, certes vous pouvez lui acheter les anneaux, c'est tout de même mieux, mais si vous le préférez vous pouvez les monter vous-même grâce à la page « bricolage » aimablement fournie : il ne vous faudra que quelques aimants et du ruban adhésif. Et ça marche !

> Suite page 21

Miam

Sur cette page [http://www.thesneeze.com/mt-archives/000076.html], un homme décrit son aventure : intrigué par les paquets de nourriture pour chien « Beggin' Strips » dont la pub prétend qu'ils ont exactement le goût de bacon, il décide de goûter pour en avoir le cœur net. L'expérience est atroce, le goût si ignoble qu'il lui a fallu brouter l'herbe de son jardin pour apaiser sa langue. Résultat, les « Beggin' Strips » n'ont absolument, il répète, absolument pas le goût de bacon. Au point qu'il sait désormais pourquoi les chiens se lèchent si souvent le trou du cul : c'est pour faire passer le goût des « Beggin' Strips ».

BÉDÉKA
Le magazine de ceux qui aiment la BD
SUIVEZ TOUS LES MOIS L'ACTUALITÉ DE LA BD FRANCO-BELGE, DU COMICS ET DU MANGA !

Vous voulez passer de la pub dans Netbug ?
Beaucoup trop cher !
Passez plutôt de la pub dans
PC Team...

Y'en a qui se font pas Chiu

>Suite de la page 20

Comme le prouve la série de photos de l'auteur sur [http://alexchiu.com/eternallife/proof.htm] : à 18 ans, il en paraît 25, à 30 ans il en paraît 18 ! Enfin, c'est ce qu'il affirme. Comme les photos sont en basse résolution ultra-pixellisées, on a l'impression du contraire, mais bon... Tout le site donne d'ailleurs l'impression d'être un vaste bricolage, mais les éléments sont en réalité soigneusement conçus pour attirer le chaland. Si vous pensez qu'un appareil qui rend quasi-immortel peut exister, vous êtes le candidat idéal : toutes les rubriques du site vont vous attirer un peu plus. Attention, notre homme prend des risques en révélant son secret : la Food and Drugs Administration conspire contre les médecines parallèles, et il nous donne une liste de sociétés placées en liquidation ou interdites d'exercer par cette infâme administration. D'accord, un aimant n'est ni une drogue, ni de la nourriture, mais tout de même, c'est salement risqué d'être bienfaiteur de l'humanité. Après quelques dizaines de pages de témoignages, vous serez de toute façon convaincu puisque même votre énergie sexuelle retrouvera le niveau de vos vingt ans ! Enfin, « Alex » nous délivre quelques conseils supplémentaires sur des sujets variés. La page ou notre héros explique comment la paix dans le monde est possible vaut son pesant de cacahouètes, tout comme celle sur le nouveau Darwinisme ou celle sur la station spatiale. Le top est atteint avec la page qui explique qui est Dieu : ce n'est pas une personne, mais un ensemble de lois mathématiques. La preuve, la Bible est farcie de chiffres (probablement les numéros des pages ?) Pas bête ! Enfin, le génial Chiu explique qu'il consacre désormais toute son énergie à la télé-transportation. Hélas, toute médaille a son revers : dans sa biographie, notre homme indique « qu'après sa naissance à San Francisco, j'ai été élevé par mes grands-parents à Taïwan. Mais je suis Chinois, pas Taïwanais ! J'espère que la Chine reprendra un jour Taïwan, de gré ou de force et à n'importe quel coût. Un Taïwanais qui ne se considère pas Chinois ne mérite pas de devenir immortel (...) ». Pas mal, comme ouverture d'esprit. Bref, tous les éléments du beau, du bon, de l'internet sont là. Insensibles à cette œuvre, quelques médisants se sont attachés à détruire l'œuvre du bon docteur Chiu. Citons le site humoristique Fade to Black (fondu au noir) qui pose une série de questions à l'inventeur sur [http://www.fadetoblack.com/wackorama/eternallife.html], lui demandant par exemple si sa bague est adaptée aux animaux domestiques ou à ceux en voie de disparition. On trouvera aussi plusieurs sites qui proposent « la citation du jour d'Alex Chiu », comme [http://pudge.net/alexchiu.shtml]. Partout, l'omniprésente photo d'Alex. Ah que c'est bon d'être célèbre. Le conseil de Netbug : si, en parcourant ces pages, vous ressentez une étrange sensation quelque part dans la région du plexus solaire, et si une petite voix vous dit « mais après tout c'est peut-être vrai » c'est que, cartésien ou pas, vous êtes crédule. Votre châtiment : allez voir dix fois le dernier Harry Potter.

> **Même votre énergie sexuelle retrouvera le niveau de vos vingt ans !**

Aux tomates [http://www3.tky.3web.ne.jp/~edjacob/vending.html]

Au cas ou vous ne le sauriez pas, le Japon est le paradis des distributeurs automatiques. On trouve ainsi dans les rues de Tokyo, en plein hiver, des machines qui délivrent un café au lait à peine honorable mais chaud. Sur cette page, vous trouverez les distributeurs japonais les plus farfelus : œufs, sacs de riz de 10 kilos, pieuvre frite préparée à la demande, jeux vidéo et même petites culottes usagées (mais les propriétaires de ce business ont été arrêtés pour infraction à la loi sur la vente d'antiquités, commerce qui exige une licence spéciale.) et même légumes frais. On trouvera également une liste de boutiques amusantes, comme celle-ci qui propose de faire une sieste de 30 minutes, ou celle consacrée à la collection de scarabées. Heureux japonais !

Hors-série
Un autre regard sur le PC
En kiosque avec 2 CD !
www.pcteam.fr

BRÈVES

▶ Pas beaux

[http://www.rtfm.be/decharge/pages/laid.htm]
Ils ne sont pas sympas nos amis Belges, avec ce site (qui heureusement pour la décence n'a pas été mis à jour depuis novembre 2000) : il affiche, en toute simplicité, les photos de types vraiment moches. Et effectivement.

▶ Les absurdités bibliques

La Bible inspire de nombreux passionnés, comme Donald Morgan qui a compilé sur son site les absurdités relevées dans le livre le plus lu au monde [http://www.infidels.org/library/modern/donald_morgan/absurd.shtml]. Effectivement, il y a de quoi faire réfléchir. Par exemple, pourquoi une marque distinctive est-elle placée sur Caïn alors qu'il n'y a que trois personnes au monde. Hein ? Pourquoi ? Ces cartésiens, vraiment...

Un pote, un vrai

Les New-Yorkais qui se sentent seuls peuvent louer un ami pour pas cher. Sur Rent-a-pal [http://www.rentapal.com/] (louez un pote) il suffit de laisser un message et le brave type à lunettes qui sourit sur la page d'accueil vous répondra s'il est disponible. Il en coûtera 20 dollars par heure, la première heure étant payable d'avance sur PayPal bien sûr. Les activités pratiquées doivent être légales, et se produire dans un lieu public : cinéma, danse, discussions philosophiques et sorties diverses sont acceptées, mais rien d'autre. Le brave type n'est autre que Paul Rebhan, un artiste à l'origine de ce projet qu'il qualifie comme étant un mélange d'art et de service public. Il publie d'ailleurs sur un weblog le récit des rencontres les plus piquantes. Amusant.

Des chiens qui en ont [http://www.neuticles.com/index1.html]

Les propriétaires de chiens castrés savent bien qu'il manque quelque chose à leur fidèle compagnon. Mais le toutou s'en aperçoit aussi et devient parfois neurasthénique (on imagine les discussions entre toutous : ça doit vanner sec). La société Neuticles apporte la solution, avec une paire d'idées ingénieuse : des testicules de secours, greffés sur votre Rintintin. Polypropylène ou silicone, faites votre choix : déjà des milliers de clients dans le monde sont fiers de la virilité retrouvée de leur animal. Il faut dire qu'un bull-terrier avec une voix de fausset, c'est assez ridicule.

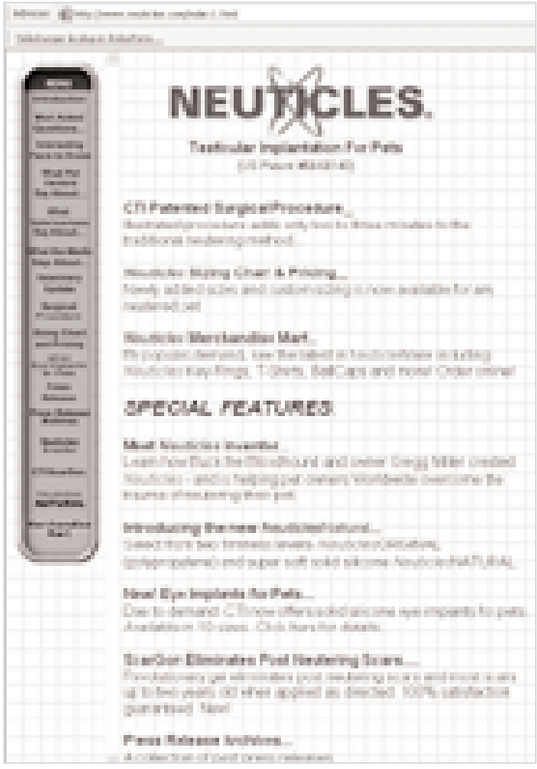

Ascii Art [http://www.network-science.de/ascii/]

Un grand classique, mais cela fait toujours plaisir : vous voulez une signature de spécialiste du web ? Tapez votre patronyme dans cette petite applet, elle vous le restituera dans la police souhaitée. Il n'y a plus qu'à copier-coller dans Outlook. Performant.

Le naze du mois
[http://www.flipper-fr.net/Mes_Pages_1.htm]

« Pour me présenter rapidement, je m'appelle Eric, j'habite en Haute Savoie et j'ai 36 ans... J'aime beaucoup le Flipper mais faute de place, je collectionne plutôt les Glaces et les publicités de Flippers. Malgré tout j'ai quand même conservé quelques Flippers électro-mécaniques : Hokus Pukus - Captaine Fantastic - Magnotron - Fast Draw - Royal Flush et Surf Champ. Je possède aussi une trentaine de Glaces et plus de 70 Publicités (flyers)... que j'espère diffuser sur cette page... ainsi que toute chose me paraissant sympa à voir ou à revoir !!! J'espère que vous prendrez autant de plaisir à découvrir mon site...que moi en le créant !!! ». Tout est dit. Merci Eric !

La note était salée [http://www.pink928.com]

Vous avez perdu votre facture de restaurant ? Votre comptable vous demande un justificatif ? Pink 928 est le site qu'il vous faut. Choisissez la serveuse, le lieu, les plats et une fausse addition sera fabriquée sur le champ. Le site décline toute responsabilité si vous êtes viré.

Jésus-Christ m'a transformé en alien !
[http://www.weeklyuniverse.com/2003/avery.htm]

Jésus, Dieu et leurs copains sont en réalité des extra-terrestres capables de voyager largement plus vite que la lumière. Weekly Universe a interviewé Ronald Avery, qui affirme avoir subi une opération qui l'a transformé en extra-terrestre de l'hyperspace. Opération effectuée voici 2000 ans par Jésus soi-même. La distance temporelle n'a pas de sens pour Jésus, qui a tout pouvoir. On se demande d'ailleurs pourquoi Il passe toujours par des abrutis illuminés afin de relayer son message, alors qu'Il peut tout faire. Enfin, sachez qu'il existe une porte quelque part, comme dans le film StarGate, et que tout le monde peut l'emprunter. Le chemin se trouve dans le livre d'Avery, en vente sur Amazon.com. En vente ? Il pourrait faire ça pour gratos, tout de même. Ces étrangers, je vous jure...

> **Ronald Avery affirme avoir subi une opération qui l'a transformé en extra-terrestre de l'hyperspace**

Le TOP de ma boîte MAIL

« Sujet : A effacer d'urgence.
Bonjour.
Le message que vous êtes en train de lire est probablement arrivé par erreur dans votre boîte mail, il ne vous est sans doute pas destiné. Merci de l'effacer sans le lire. Pour cela, effectuez les actions suivantes :
1- Sélectionnez ce message en cliquant dessus.
2- Appuyez sur la touche « Suppr » de votre clavier
3- Cliquez sur la corbeille avec le bouton droit de la souris et choisissez l'option « Vider la corbeille ». Le message est effacé.
4- Si vous êtes en train de lire ceci, c'est que vous n'avez pas effacé ce message. Il ne vous est pourtant pas destiné. Merci de l'effacer sans le lire. Pour cela, rendez-vous à l'étape 1.
Ce message n'est pas un virus connu. Il ne peut pas vous être utile. Merci de l'effacer. TU AS COMPRIS TETE DE LARD ? »

Etranges amours

Très étonnante, cette page [http://www.dolphinsex.org/necrodummy.html] dépourvue de photos et d'images (heureusement) explique comment satisfaire une déviance sexuelle peu connue : la nécrophilie. Faire l'amour avec un cadavre, ce n'est pas évident. Magnanime, et complètement timbré, l'auteur explique comment s'en sortir. Les risques sont gros, mais les avantages sont nombreux. En particulier, si vous êtes tellement moche que personne ne vous approche à moins de 3 mètres. Curieux, très curieux. Heureusement c'est en anglais. Les autres pages du site, en réalité les pages principales, [http://www.dolphinsex.org] indiquent comment faire l'amour à une dauphin. A la limite on préfère (quoique entre la peste et le choléra ...) Cela inclut tout un cours sur l'art de reconnaître un dauphin femelle, et quelques conseils bien sentis comme « évitez de satisfaire votre vice dans un aquarium public ». Pas bête. Et si vraiment le vice gouverne votre vie, vous pourrez apprendre comment arrêter la masturbation. Pourtant, entre les macchabées, les dauphins et la masturbation... Mais rien n'arrête les malades sexuels, comme le montre le site [http://www.geocities.com/gnxlover/] destiné aux amoureux de voitures qui souhaitent copuler avec l'objet de leurs fantasmes. On imagine par quel orifice ils pratiquent leur passion, et la FAQ vers laquelle pointe cette page contient quelques détails pratiques qui tiennent plus de la leçon de bricolage que de l'érotisme. Vroum, vroum.

évitez de satisfaire votre vice dans un aquarium public

Enfin diplômé

Pour ceux qui n'ont pas réussi à obtenir de diplôme prestigieux, voici un moyen rapide d'y parvenir [http://www.boxfreeconcepts.com/magicmill/index.html]. Indiquez votre nom, choisissez une école ou une université comme le Verbiage Institute ou l'University of the Wind, un diplôme et une spécialisation, la machine se charge du reste. Il n'y a plus qu'à imprimer ! Une version de luxe avec sceau embossé à l'or, comme les vrais, est disponible pour une vingtaine de dollars. Champagne !

Rien à perdre [http://www.stupide.net/]

Tous les sites hilarants de la planète ne sont pas forcément anglophones. La plus grande partie seulement. Mais il existe au nord des Etats-Unis un petit pays qui résiste encore et toujours à l'envahisseur. Ciboire ! Vous avez deviné bien sûr. Le site le plus stupide de la planète, c'est un peu la version Web du fanzine vengeur qu'on réalisait à l'école. En mieux. On y apprend que Victor Hugeau est toujours vivant, que Richard Gere se teint les cheveux, et toutes sortes de choses aussi inutiles qu'absolument nécessaires. La baseline ? Stupide! est une production stupide qui n'a d'autres buts que de faire découvrir l'absurdité du monde dans lequel nous vivons. Pari gagné.

Le journal gratuit du web NETBUG
Net Bug est édité par **Posse Press**

RCS Créteil 392 184 727
SARL au capital de 38 000 euros
Associés principaux :
Romain Canonge, Christine Lancrey
Représentant légal :
Romain Canonge
47, avenue Paul Vaillant-Couturier
94250 Gentilly
Tél. : 01 49 69 88 00
Fax : 01 49 69 88 10
Web : http://posse-press.com
E-mail : netbug@posse-press.com

Directeur de publication
Romain Canonge (88 23)
rcanonge@posse-press.com
Directrice d'Edition
Christine Lancrey (88 24)
christinelancrey@posse-press.com
Directeur des rédactions
Yann Serra (88 28)
yserra @posse-press.com
Comité de rédaction
Christine Lancrey, Yann Serra, Wim Sical

A collaboré à ce numéro
Tibor Lilac

Sites Web
Brice Dentella (88 07)
webmaster@posse-press.com
Stagiaire Web
Antony Romil (88 07)
antony@posse-press.com

Création
Responsables Service PAO
Julie Charvet (88 14)
jcharvet@posse-press.com
Audrey Simon (88 14)
audrey@posse-press.com
Rédacteurs adjoint service PAO
Laurent Flin (88 18)
lflin@posse-press.com
Rédactrice graphiste sénior
Laetitia Leroy (88 13)
leroytitia@posse-press.com
Premiers rédacteurs graphistes
Cédric Bordessoulle (88 26)
cedricb@posse-press.com
Audrey Izern (88 26)
izern@posse-press.com
Illustrations de une : Yann Serra

Publicité
Directrice de Publicité
Virginie Pomponne (88 05)
vpomponne@posse-press.com
Chef de publicité senior
Magali Girard (88 03)
magali@posse-press.com
Chef de publicité
Coralie Coquart (88 15)
coralie@posse-press.com
Chef de publicité junior
Emmanuelle Chartier
echartier@posse-press.com
Assistant de publicité
Alexandre Moncel (88 06)
alexandre@posse-press.com

Comptabilité
Directrice comptable
et administrative
Angelina Parmentier (88 22)
compta@posse-press.com
Comptable cadre
Sandrine Chatenet (88 21)
Comptable service clients-fournisseurs
Valérie Bougra (88 20)

Abonnements et VPC
Assistante administrative :
Delphine Carrara (88 02)
dcarrara@posse-press.com
Gestion des abonnements au
08 25 15 01 25 (0,15 euro/minute)
posse-press@distrimedias.com

Fabrication
Impression : Actis

Distribution-ventes
Diffusion : MLP
Réglages et modifications :
Denis Rozes/Distri Médias
05 61 72 76 07 (uniquement réservé aux marchands de journaux
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1633-1257
Commission paritaire : 0107-K-81060

Copyright 2004 - **Posse Press**
Imprimé en France - Printed in France
Toute représentation ou toute reproduction intégrale ou partielle du magazine et toute utilisation du logo de NetBug ne peuvent se faire sans l'accord de l'éditeur. L'envoi de textes, photos, logiciels à l'éditeur implique l'acceptation par l'auteur de leur libre publication. Sauf accord spécial, les documents ne sont jamais restitués. L'éditeur décline toute responsabilité quant aux opinions formulées dans les articles, celles-ci n'engageant que les auteurs. Les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Leur citation est faite sans aucun but publicitaire et ne signifie en aucun cas que les procédés soient tombés dans le domaine public. Le Groupe Posse Press édite également Palmtops, PC Team, Login :, Studio Multimédia et Playbox.